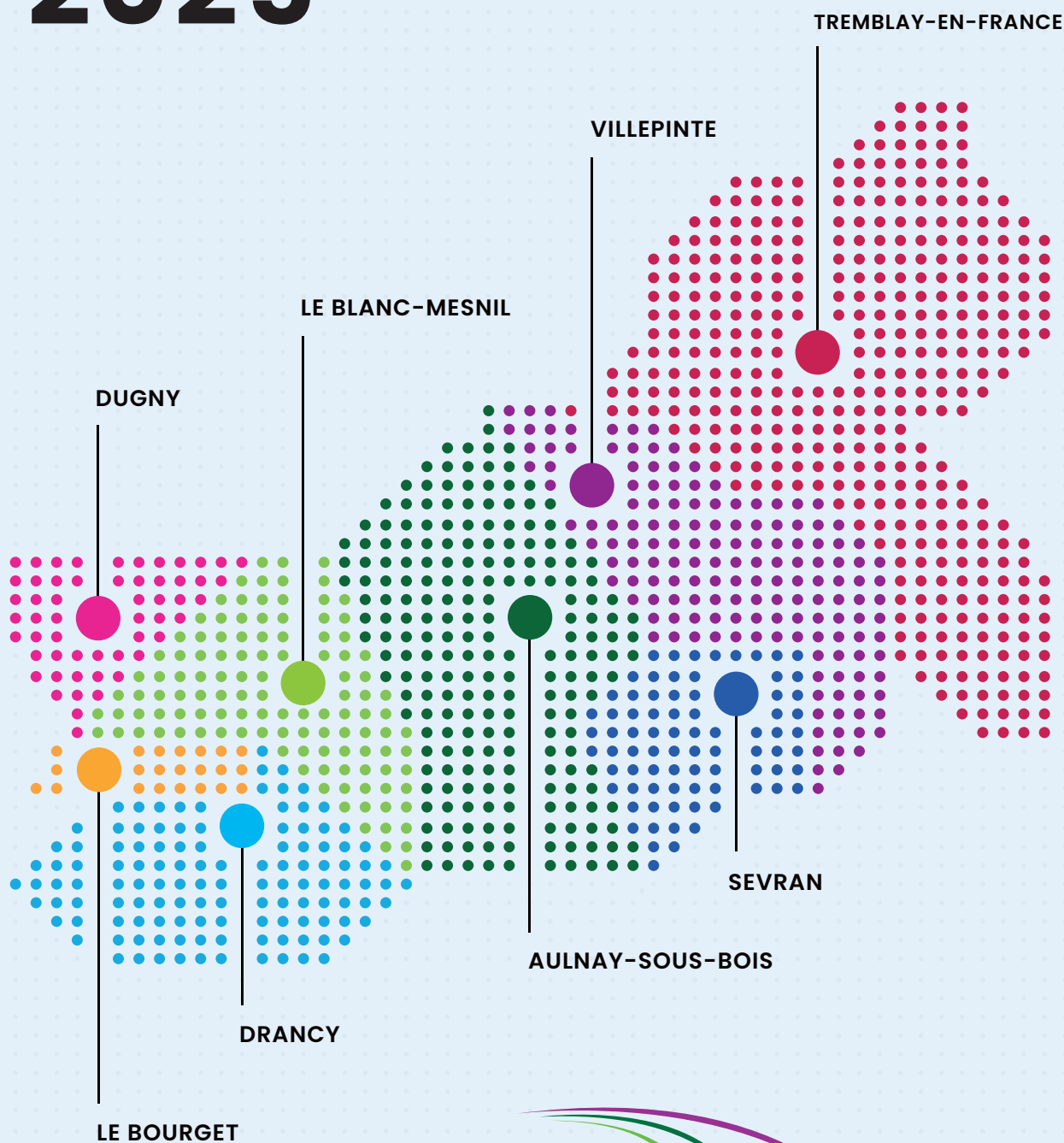


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



PARIS
TERRES D'ENVOL



L'arrivée du printemps au parc du Sausset situé à Aulnay-sous-Bois et Villepinte.

ÉDITORIAL

L'année 2025 clôt un cycle pour notre territoire. Elle constitue la dernière année d'une mandature débutée en 2020. Après la tenue des Jeux de Paris 2024 et la livraison de l'Arena Grand Paris à Tremblay-en-France, la seconde phase de l'héritage des Jeux a avancé à grands pas. Conjugués à notre politique économique fondée sur le développement de clusters, ces nouveaux équipements contribuent à renforcer l'attractivité de notre territoire.

Ce cycle aura été marqué par de nombreuses réussites et de nombreux défis, mais également par des épreuves. Je pense en particulier à la disparition de Jacques Verbrugghe, Directeur général des services depuis la création de notre établissement public territorial.

Malgré cette épreuve, la vie de l'EPT s'est poursuivie. Une gouvernance transitoire a été mise en place, sans changement à la direction générale des services, afin d'accompagner la période préélectorale débutée en septembre. Je tiens, à cet égard, à saluer l'engagement de l'ensemble des agents de l'EPT qui, grâce à leur professionnalisme, ont assuré la continuité du service public et la stabilité de notre institution.

Fidèle à ses missions, l'EPT a poursuivi sa politique économique en faveur des transitions écologique et numérique, notamment à travers la création de différents clusters sur le territoire et la densification des espaces économiques. Je pense notamment à l'inauguration, en fin d'année, du campus AulTech, dédié à l'intelligence artificielle et au numérique.

L'année 2025 a également été marquée par la seconde édition des « Rencontres territoriales », temps fort fédérateur pour notre écosystème économique, ainsi que par la poursuite de la signature de pactes territoriaux avec de grands groupes engagés localement.

Dans le cadre de l'héritage des Jeux, la seconde phase des travaux de construction des logements du Village des médias a été lancée. Le réseau de chaleur urbain de Dugny-Le Bourget a également franchi une étape majeure avec le forage de deux puits de géothermie, concrétisant ainsi un héritage écologique

durable. L'EPT a, par ailleurs, œuvré à faire perdurer l'esprit des Jeux en organisant plusieurs temps forts autour du sport et du parasport.

Autre grand projet d'avenir, L'Arche, équipement culturel de 2 000 places à Drancy, a vu s'achever ses travaux de gros œuvre.

En matière d'urbanisme, une étape décisive a également été franchie avec l'approbation du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), après quatre années de réflexion et de concertation. Ce document d'urbanisme commun aux huit villes vise notamment à préserver l'habitat pavillonnaire et les trames vertes, tout en renforçant l'attractivité économique du territoire. Cette ambition s'inscrit en cohérence avec la politique menée en matière d'habitat, notamment à travers la rénovation thermique des copropriétés dégradées.

Enfin, je tiens à souligner l'amélioration constante des services publics de proximité, notamment grâce à la poursuite d'un programme de travaux ambitieux destiné à renouveler les réseaux d'assainissement.

Avec l'arrivée prochaine de neuf nouvelles gares du Grand Paris Express et la réalisation des projets de renouvellement urbain, déjà entrés en phase opérationnelle dans plusieurs villes, notre territoire va durablement changer de visage.

Un cycle se clôt, mais une nouvelle période s'ouvre. L'année 2026 marque le début d'une nouvelle mandature, avec l'élection de nouveaux élus et la mise en place d'une nouvelle gouvernance. Je tiens également à saluer l'arrivée de notre nouveau Directeur général des services, Philippe Palomo, qui a pris ses fonctions au cours de l'année.

Paris Terres d'Envol se tiendra aux côtés des maires, des élus et des habitants pour accompagner ces transformations majeures et continuer à « faire territoire ».

Notre boussole demeure la même : bâtir un territoire accueillant, dynamique et porteur d'opportunités pour nos habitants.

Bruno Beschizza
Président de Paris Terres d'Envol



1

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

- 06 PORTRAIT DE TERRITOIRE
- 08 FAITS MARQUANTS
- 09 LES COMPÉTENCES
- 10 INSTANCES & GOUVERNANCE

2

AGIR AU QUOTIDIEN

- 16 PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE DURABLE
- 20 RAPPROCHER L'EMPLOI DES HABITANTS
- 21 REDESSINER LE TERRITOIRE
- 23 TRANSFORMER LE CADRE DE VIE
- 25 POLITIQUE DE LA VILLE
- 26 FAIRE PERDURER L'ESPRIT DES JEUX DE PARIS 2024
- 28 IMPULSER LA MOBILITÉ DE DEMAIN
- 30 ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- 34 ASSURER UN SERVICE DE PROXIMITÉ
- 36 GÉRER LES EAUX USÉES & PLUVIALES
- 38 UNE ADMINISTRATION AU SERVICE DU TERRITOIRE

3

PRÉPARER L'AVENIR

- 44 2025 : UNE ADMINISTRATION ENDEUILLÉE, EN PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE
- 46 LES GRANDS PROJETS D'AVENIR SE CONCRÉTISENT
- 48 SOUTENIR L'HÉRITAGE TERRITORIAL DES JEUX
- 50 FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE





1

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

Initiation au handball fauteuil au Blanc-Mesnil, dans le cadre de l'Intégrathon 2025.

PORTRAIT DE TERRITOIRE

8

villes

78 KM²

soit le plus grand territoire
de Seine-Saint-Denis

382 343

habitants



UNE POPULATION JEUNE & FAMILIALE

30%

des habitants
ont moins de 20 ans

30%

de familles avec
3 enfants ou plus

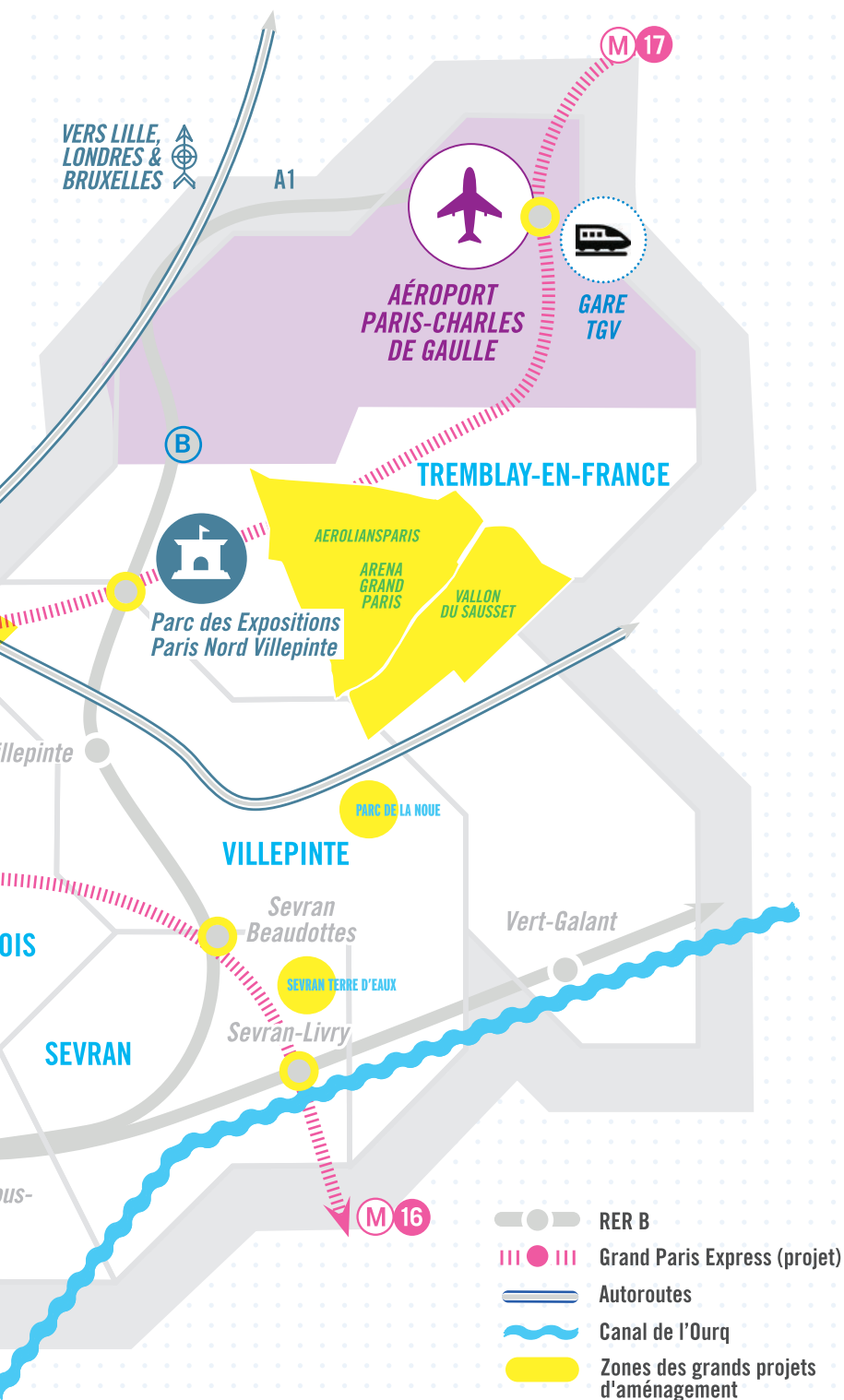
62%

d'employés & d'ouvriers

10%

cadres & professions
intellectuelles

Au 1^{er} janvier 2026, les populations municipales et totales de 2023 sont entrées en vigueur. Sources : INSEE 2023, 2022 et 2015. APUR 2019. Institut Paris Région 2018, sur la base du RP et des données Altarex SIRENE Observatoire des territoires.



UN DYNAMISME ÉCONOMIQUE À CONFORTER

28

zones d'activités économiques

28 743

entreprises

2

aéroports internationaux

UN BASSIN D'EMPLOI À ANCRER LOCALEMENT

140 492

emplois (MGP 4,3 millions d'emplois)

33%

d'actifs travaillent et habitent sur le territoire (MGP 37 %)

18%

taux de chômage (MGP 12%)

UN HABITAT DIVERSIFIÉ ET EN PLEINE MUTATION

145 738

logements (MGP 3,7 millions)



60%
logement collectif

40%
logement individuel

7

quartiers en renouvellement urbain

19

quartiers Politique de la ville

9

nouvelles gares à horizon 2030

9

grands projets d'avenir

LES FAITS MARQUANTS EN 2025

JUIN MOBILITÉS

Pose du viaduc
de la ligne 17
au-dessus de
la RD40

JUIN NPNRU

Première livraison
d'un équipement
sportif aux Anciennes
Beaudottes

30 JUIN INSTITUTION

Cérémonie d'hommage
à Jacques Verbrugghe
et Alassane Niang

7 JUILLET PLANIFICATION URBAINE

Approbation du PLUi

7 JUILLET INSERTION

Évolution de la
bourse au permis
de conduire

1^{ER} SEPTEMBRE INSTITUTION

Début de la
période de réserve
pré-électorale

12 SEPTEMBRE RÉSEAUX DE CHALEUR

Célébration du forage
de géothermie du
réseau de chaleur
Dugny-Le Bourget

SEPTEMBRE GRANDS PROJETS

Fin des travaux
de gros œuvre
de l'Arche

OCTOBRE GESTION DES DÉCHETS

Lancement du défi
familles zéro déchet

13 NOVEMBRE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2^{ème} édition des
Rencontres
territoriales

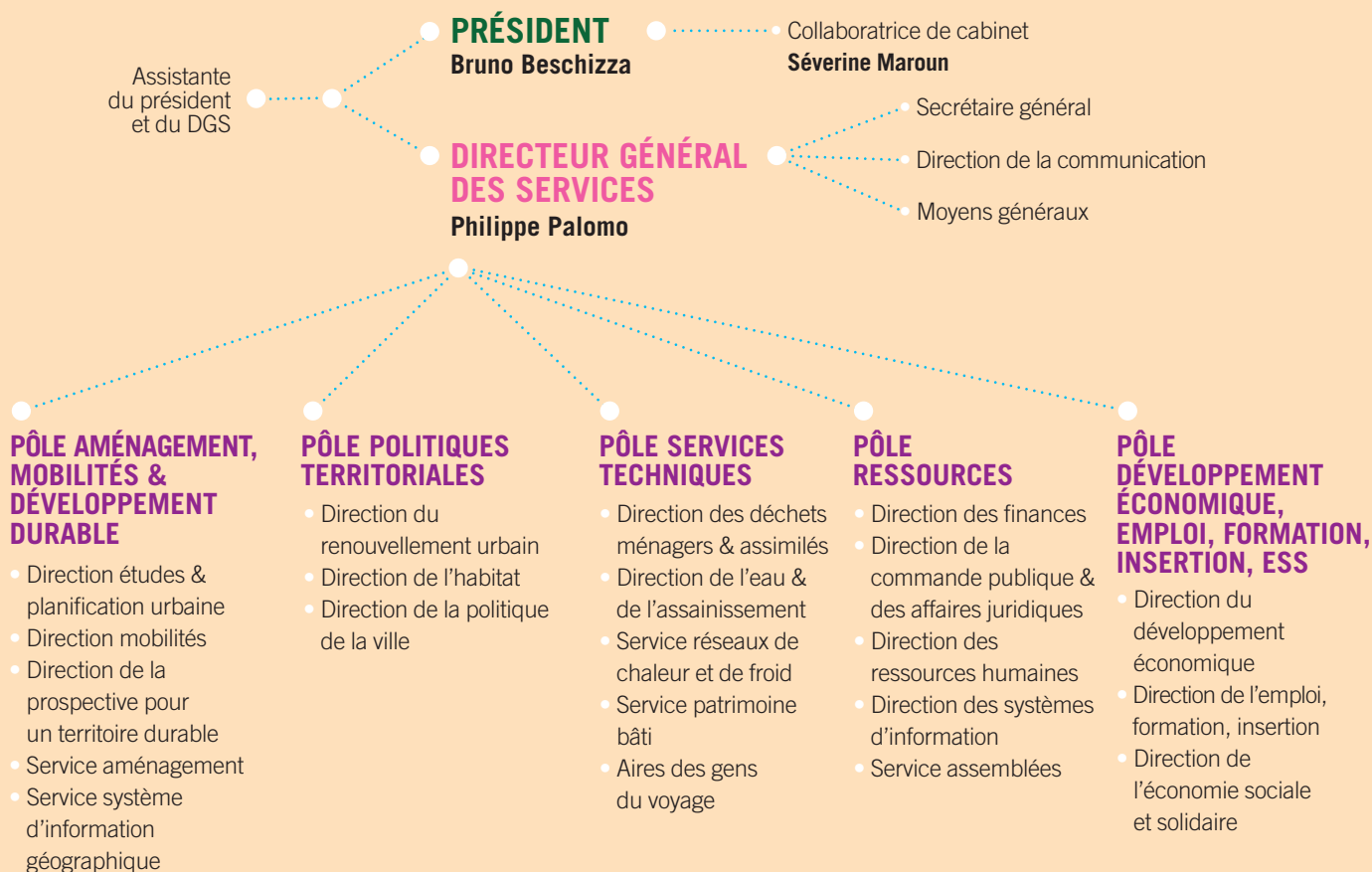
4 DÉCEMBRE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE FORMATION

Inauguration du
Campus Aultech

LES COMPÉTENCES

UNE ADMINISTRATION
DE MISSION

ORGANIGRAMME AU 15 SEPTEMBRE 2026



COMPÉTENCES EXERCÉES

Le territoire assume 11 compétences en propre et 3 partagées avec la Métropole du Grand Paris. Pour mener à bien ses missions, il s'appuie sur une administration de mission.



Développement économique
(avec Métropole Grand Paris)



Emploi, formation et insertion



Aménagement de l'espace métropolitain
(avec Métropole Grand Paris)



Transports et mobilités



Plan climat-air-énergie territorial



Plan local d'urbanisme intercommunal



Équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial



Renouvellement urbain



Politique locale de l'habitat et du logement
(avec Métropole Grand Paris)



Politique de la ville



Gestion des déchets ménagers et assimilés



Eau et assainissement



Réseaux de chaleur et de froid



Action sociale d'intérêt territorial

LES INSTANCES DE LA GOUVERNANCE

Paris Terres d'Envol s'est doté d'un système de gouvernance léger et piloté par les maires afin de garantir le respect des projets de chaque commune.

LE PRÉSIDENT



Bruno Beschizza
Maire, Conseiller régional
d'Île-de-France
AULNAY-SOUS-BOIS

LE CONSEIL DES MAIRES SEPTEMBRE 2026

Le Conseil des maires fixe les grandes orientations des politiques publiques. Il se réunit tous les 15 jours et valide en amont chaque question à l'ordre du jour du Conseil de territoire.



Stéphane Blanchet
Maire, Vice-président
du Conseil départemental
SEVRAN



Virginie de Carvalho
Maire, Conseillère
métropolitaine déléguée de
la Métropole du Grand Paris
TREMBLAY-EN-FRANCE



Quentin Gesell
Maire, Vice-président
de la Métropole
du Grand Paris
DUGNY



Jean-Christophe Lagarde
Maire, Membre
honoraire du Parlement
DRANCY



Mehdi Nezzar
Maire
LE BOURGET



Demba Traoré
Maire
LE BLANC-MESNIL



Mélissa Youssouf
Maire, Vice-présidente
du Conseil départemental
VILLEPINTE

En
2025

223

délibérations
votées

45

décisions
du président

42

arrêts

12

réunions
du Conseil
des maires

6

réunions
du Bureau
de territoire

6

séances
du Conseil
de territoire

LE BUREAU DE TERRITOIRE SEPTEMBRE 2026

Présidé par Bruno Beschizza, le Bureau de territoire émet un avis sur toutes les affaires nécessitant un débat au Conseil de territoire. Paritaire, il est composé de 16 vice-présidents et de 4 conseillers territoriaux délégués. Toutes les villes y sont représentées.



Bruno Beschizza
Président
Maire d'Aulnay-sous-Bois
AULNAY-SOUS-BOIS



Virginie de Carvalho
1^{ère} Vice-présidente
Maire de Tremblay-en-France
Commission locale
d'évaluation des charges
transférées (CLECT),
Aménagement, NPNRU
TREMBLAY-EN-FRANCE



Jean-Christophe Lagarde
2^{ème} Vice-président
Maire de Drancy
Développement durable,
Transition énergétique,
Plan climat-air-énergie
territorial (PCAET)
DRANCY



Aïssa Sago
3^e Vice-présidente
Assainissement,
Réseaux de chaleur,
NPNRU Aulnay-sous-Bois
AULNAY-SOUS-BOIS



Demba Traoré
4^e Vice-président
Maire du Blanc-Mesnil
Habitat, Logement,
NPNRU
LE BLANC-MESNIL



Fatimata Doucouré-Bah
5^e Vice-présidente
Innovation territoriale,
Insertion
SEVRAN



Mehdi Nezzar
6^e Vice-président
Maire du Bourget
Sport, Héritage des Jeux,
Intégrathlon et Handicap
LE BOURGET



Aude Lagarde
7^e Vice-présidente
Communication,
Ressources humaines
DRANCY



Julien Goldberg
8^e Vice-président
Pôles gares, Stratégie
territoriale du Grand
Paris, NPNRU
VILLEPINTE



Ameni Abdeljelil
9^e Vice-présidente
Aires d'accueil des gens
du voyage, Eau
LE BLANC-MESNIL



Anthony Mangin
10^e Vice-président
Finances, Stratégie du
logement, NPNRU
DRANCY



Sabrina Missour
11^e Vice-présidente
Politique de la ville,
Cohésion territoriale
AULNAY-SOUS-BOIS



Dominique Gaulon
12^e Vice-président
Plan local d'urbanisme
intercommunal (PLUi)
DUGNY



Fatima Belmouden
13^e Vice-présidente
Gestion des déchets
ménagers
AULNAY-SOUS-BOIS



Eric Ceprani
14^e Vice-président
Economie sociale et
solidaire, Numérique
SEVRAN



Vincent Favero
15^e Vice-président
Mobilités durables, Politiques
de déplacements,
Plan local de mobilité (PLM)
TREMBLAY-EN-FRANCE



Idriss Niang
16^e Vice-président
Emploi, Formation
DRANCY



Nelly Roland
Conseillère territoriale
délégée
Gestion des risques,
Résilience territoriale
et prévention, Événementiel
au Parc des Expositions
de Villepinte
VILLEPINTE



Frank Cannarozzo
Conseiller territorial
délégué
Clusters
AULNAY-SOUS-BOIS



Shéhérazade Kasmi
Conseillère territoriale
délégée
Transition alimentaire
VILLEPINTE



Azad Bapir
Conseiller territorial
délégué
Patrimoine bâti,
Gestion des équipements
DRANCY

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Paris Terres d'Envol s'est doté de cinq commissions.

1. Commission ressources.
2. Commission aménagement, renouvellement urbain et habitat.
3. Commission développement économique, Emploi, formation, insertion, poli-

tique de la ville et attractivité du territoire.

4. Commission environnement, cadre de vie, développement durable, transports et mobilités.

5. Commission Héritage des Jeux olympiques et paralympiques 2024, sports, culture, action sociale.

Co-animées par les vice-présidents et conseillers délégués selon leurs délégations respectives, ces commissions sont

ouvertes aux conseillers territoriaux ainsi qu'aux maires et à leurs adjoints. Elles ont pour objectif d'impliquer davantage les conseillers territoriaux dans la gouvernance territoriale. Réunies en amont du Conseil des maires et du Bureau de territoire, elles ont vocation à favoriser la réflexion et l'échange sur les dossiers importants du territoire.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE SEPTEMBRE 2026

Composé de 80* conseillers territoriaux, il délibère tous les deux mois sur les dossiers importants. Désignés par les conseils municipaux et répartis selon le nombre d'habitants par ville, ils ont réélu comme président Bruno Beschizza maire d'Aulnay-sous-Bois et conseiller régional d'Île-de-France. Parmi eux, 9 siègent au Conseil de la Métropole du Grand Paris.

*Un siège est vacant (Aulnay-sous-Bois) suite à une démission.



Bruno Beschizza
MAIRE



Fatima
Belmouden



Denis
Cahenzli



Frank
Cannarozzo



Anne-Marie
Dard



Fouad
El Kouradi



Charlotte
Faucheu



Karine
Lanchas-Vicente



Christian
Malkic



Paulo
Marques



Mounia
Mestaoui



Dominique
Michel



Sabrina
Missouri



Chantal
Moreau



Sébastien
Morin



Eric
Pallud



Alain
Ramadier



Aïssa
Sago



Jean-Christophe
Lagarde
MAIRE



Nawel
Aatif



Azad
Bapir



Arhella
Elsody



Ladj
Gassama



Mohamed
Khemliche



Aude
Lagarde



Muriel
Lagneau



Michel
Lastapis



Anthony
Mangin



Gemmila
Meghraoui



Idriss
Niang



Gilles
Saulière



Rabéha
Soltani



Gokhan
Unver



Quentin Gesell
MAIRE



Dominique
Gaulon

LE BLANC-
MESNIL



Demba Traoré
MAIRE



Ameni
Abdeljelil



Djamila
Belharizi



Fatma
Boudraf



Mohamed
Cherif



Diven
Lecuir



Rachid
M'barki



Didier
Mignot



Bilé
Sylla



Demba
Tall



Karim
Boumedjane



Jean-Philippe
Ranquet



Sukran
Tosun

LE BOURGET



Mehdi Nezzar
MAIRE



Jihane
El Messaoudi



Abderrazak
Fadili



SEVRAN



Stéphane Blanchet
MAIRE



Eric
Ceprani



Abdelouahab
Cheriguene



Fatimata
Doucouré-Bah



Seïd
Ferrat



Moussa
Konate



Chérifa
Mekki



Fatou
Sagna



Hana
Zakaria



Laurent
Chantrelle



Muriel
Debrabant



TREMBLAY-
EN-FRANCE



Virginie
de Carvalho
MAIRE



François
Asensi



Célia
Bouhacine



Estelle
Davoust



Sébastien
de Carvalho



Mariam
Diawara



Vincent
Favero



Julien
Turbian



VILLEPINTE



Mélissa Youssouf
MAIRE



Abdelkader
Arrahmane



MÉRIL
Decimus-Novar



Julien
Goldberg



Shéhérazade
Kasmi



Tarik
Messaoudi



Sylvie
Riol



Nelly
Roland



Farida
Adlani



Création d'un bassin de rétention d'eaux pluviales sur la butte Montceaux à Sevran.



2

**AGIR AU
QUOTIDIEN**

PROMOUVOIR UNE ÉCONOMIE PLUS DURABLE

Paris Terres d'Envol poursuit son plan d'actions en faveur d'une économie plus durable sur le territoire. Le développement des filières innovantes telles que les énergies durables, la mobilité durable, l'écoconstruction, le numérique et l'intelligence artificielle, s'est accéléré en 2025. Favorisant ainsi la transition écologique et numérique des filières traditionnelles du territoire (aérien, aéronautique et aéroportuaire, logistique, construction ou encore tourisme d'affaires).

● Développer les filières innovantes : inauguration du campus Aultech

Paris Terres d'Envol mène, en lien avec l'ensemble des maires, une politique économique visant à bâtir un territoire attractif, innovant et souverain autour des filières d'avenir. Il s'agit d'impulser des écosystèmes d'excellence regroupant la formation, la recherche, l'entrepreneuriat, la production et le service ; et ancrés fortement localement. En 2025, une étape a été franchie avec l'inauguration, en fin d'année, du campus Aultech à Aulnay-sous-Bois. Ce nouveau pôle du numérique et de l'intelligence artificielle doit faciliter l'appropriation de l'IA par les

entreprises, le monde de l'enseignement et les habitants du territoire. En son sein, le Hub'IA 93 sera composé d'un hub permettant la rencontre et le travail conjoint de l'ensemble des parties prenantes (grands groupes, TPE-PME, établissements d'enseignement, collectivités locales), dans une logique d'hybridation. Il offrira également un lieu d'expérimentation et de démonstration des usages destiné aux entreprises. Il comprendra aussi un campus de formation d'excellence sur les métiers de l'IA ouvert à tous

les publics. Ainsi qu'un showroom pédagogique accessible aux collégiens, lycéens, et plus largement aux habitants pour rendre l'IA concrète et accessible. Pour structurer et pérenniser ce nouveau pôle IA, un consortium public-privé s'est constitué en 2025 autour de grands comptes, d'organismes de formation et d'enseignement et de partenaires du territoire (parmi lesquels : Orange, Groupe ADP, Crédit Agricole IDF, CCI, ESIEA, SUPMECA, IUT de tremblay en France, Simplon, ESIEE, Université Paris Sorbonne Nord, GRDF, AFMAE, Banque



Inauguration du campus Aultech qui abrite le Hub'IA 93, le 4 décembre à Aulnay-sous-Bois.

des Territoires, Sesterce, Zen Connect). La structuration du Hub'IA est animée par l'EPT et Keksk'ia consulting. Le campus Aultech bénéficie du soutien de la DRIEETS ainsi que de partenaires privés : IBM et Stellantis. L'année 2025 a également vu la structuration du futur campus zéro carbone porté par l'EPT, la

Ville et Green Energie Service à Tremblay-en-France, confortant le positionnement du territoire comme terrain d'expérimentation de la décarbonation. Les acteurs de la formation ont été identifiés, ainsi que les acteurs industriels prêts à s'implanter. La Banque des territoires a été sollicitée. En plus de ce

pôle dédié à l'énergie verte, le Territoire a l'ambition de développer la filière des mobilités durables avec la mise en place d'un cluster de formation et de production près de l'aéroport du Bourget, ainsi que la filière de l'écoconstruction à Sevrans.

● Fédérer les acteurs économiques : les Rencontres territoriales



Seconde édition des Rencontres territoriales qui a réuni les acteurs économiques du territoire le 13 novembre à Aulnay-sous-Bois.



démarche. Structuré autour de trois temps : convention d'affaires, ateliers autour de l'économie durable et stands d'information ainsi que la signature de pactes territoriaux, l'événement a attiré parmi les entreprises, 62 % d'entreprises du territoire et généré 191 rendez-vous d'affaires. Trois nouveaux pactes territoriaux ont été signés avec de grands groupes ainsi que deux conventions de partenariat avec les chambres consulaires (la CCI de Seine-Saint-Denis et la CMA).

Lancées en 2024, les Rencontres Territoriales de Paris Terres d'Envol ont rencontré un franc succès pour leur deuxième édition et s'imposent comme un rendez-vous économique fédérateur. Conçues pour être un outil de mise en relation entre acteurs économiques locaux, elles favorisent l'implication

territoriale des entreprises. Elles sont aussi l'occasion de présenter le territoire et de valoriser son attractivité. L'édition 2025 a enregistré une progression de 23 % de sa fréquentation avec 364 participants dont 60 % d'entreprises, confirmant l'intérêt croissant des acteurs économiques et institutionnels pour cette

● Densifier et valoriser les espaces économiques

La base de données de l'observatoire immobilier a été enrichie en 2025, comptabilisant 670 offres de locaux dont 200 disponibles ; 54 nouvelles demandes ont été reçues directement par l'EPT. Le lien avec les acteurs de l'immobilier a été renforcé à travers une trentaine de rencontres, tout au long de l'année, avec les promoteurs, les investisseurs et les commercialisateurs. Point d'orgue de ces collaborations : la participation au SIMI en décembre qui permet de valoriser les projets immobiliers innovants du Territoire. Dans le cadre du schéma directeur des espaces économiques et de leur valorisation, la direction du développement économique met l'accent



Présentation des projets du territoire au salon de l'immobilier d'entreprise sur le stand du Grand Roissy Le Bourget, visité par Vincent Jeanbrun, ministre de la Ville et du Logement.

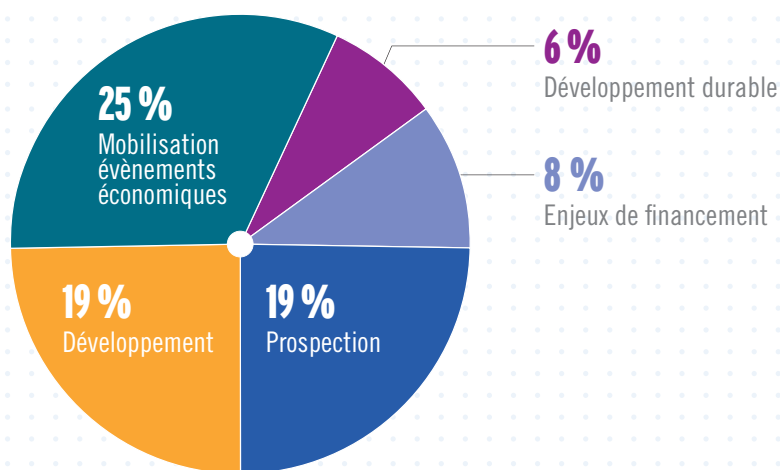


sur le développement des différents clusters sur le territoire. C'est en ce sens qu'elle contribue aux études urbaines et opérations d'aménagement de Val Francilia, La Molette, AeroliansParis, Parc des expositions de Villepinte ou Bernard Vergnaud. L'élaboration de

fiches marketings sur les 28 espaces économiques du territoire a également été lancée dans l'objectif de mettre en exergue l'attractivité des zones économiques. Elles seront une vitrine des espaces économiques du territoire.

● Accompagner les entreprises locales

L'EPT renforce son action d'accompagnement, individuel et collectif, pour soutenir les entreprises du territoire, aussi bien dans leur transition écologique et numérique que dans leur développement en encourageant les échanges commerciaux ou en favorisant l'accès aux retombées économiques des grands projets structurants. En 2025, 481 établissements ont été accompagnés, soit 1 246 contacts : 25 % de mobilisations aux événements économiques, 19 % lors de prospections, 19 % ont été aiguillées dans leur projet de développement, 8 % sur les enjeux de financement, 6 % en lien avec le développement durable. Au total, 2 511 prestations de mise en relation ont été effectuées sur les sujets suivants : développement d'affaires (28 %), mise en réseau et orientation vers les dispositifs existants (17 %), transition durable (15 %), illustrant le rôle central de facilitateur de l'EPT. En parallèle, le Territoire a réalisé 145 mises en relation avec des grands donneurs d'ordre, dont 76 % dans la filière du bâtiment.



FOCUS

TERRITOIRE D'INDUSTRIE : SOUTENIR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Lauréat du dispositif « Rebond industriel » depuis 2024, l'EPT avait mené les audits de plus de 50 entreprises. En 2025, le territoire d'industrie Grand Roissy Le Bourget, qui réunit Paris Terres d'Envol et Roissy Pays de France, a continué de bénéficier d'un solde sur l'enveloppe Rebond industriel (1.5 M€). L'accompagnement a permis d'identifier 2 nouvelles entreprises éligibles au dispositif pour atteindre une consommation de l'enveloppe à hauteur de 80 %.



Rencontre entreprises de proximité, le 8 avril, dans la zone d'activités Energy Park à Drancy.

● Poursuivre les rencontres de proximité

L'EPT a poursuivi l'organisation de « Rencontres entreprises de proximité » en organisant notamment un événement à Drancy en avril, dans la zone d'activités Energy Park. Ce nouveau format d'événement, lancé en 2024, illustre cette volonté de proximité et d'animation économique au plus près des acteurs. Il consiste en un temps convivial dédié aux entreprises implantées au sein d'une même zone d'activité. Organisé en lien étroit avec les communes et leur maire,

il réunit également les partenaires économiques du territoire. Objectif : favoriser les synergies locales et les opportunités business, identifier les besoins des entreprises et accompagner leurs projets grâce à des échanges directs avec les partenaires (emploi, financement, dispositifs d'aide...), mais aussi valoriser l'action publique locale en présentant les missions, dispositifs, projets portés par le Territoire et ses Communes.

● Une feuille de route pour l'entrepreneuriat



L'événement « En piste pour l'entrepreneuriat » consacré aux opportunités de l'IA s'est déroulé aux Espaces V à Villepinte.

Après avoir réinterrogé son rôle d'accompagnement à l'entrepreneuriat auprès des porteurs de projet et des jeunes entreprises, Paris Terres d'Envol a déployé, en 2025, sa feuille de route. Le service a accompagné dans leur parcours 200 entrepreneurs dont 34 entreprises de moins de 3 ans. Plus de 76 personnes ont été sensibilisées lors d'actions d'information de proximité

auprès des habitants (interventions auprès de France Travail, des agences locales d'insertion, animations lors des rencontres pour l'emploi...), tandis que 10 réunions d'information ont été organisées réunissant 54 participants. Le second axe réside dans l'animation du réseau des partenaires de l'entrepreneur. Des actions sont ainsi menées en commun, telles que l'événement annuel « En piste pour

l'entrepreneuriat », qui s'est déroulé le 4 juin à Villepinte. Dédié aux opportunités de l'intelligence artificielle, il a réuni 28 partenaires ainsi que 20 entreprises et 22 porteurs de projet.

En
2025

9 978
créations d'établissements pour
9 522
fermetures



● Agir pour développer l'ESS

En 2025 débute la mise en œuvre du plan local de développement de l'économie sociale et solidaire (2024-2030). Ce plan vise à accélérer le développement de l'ESS notamment à travers la création de 1 500 emplois et de 30 coopératives, un nouveau lieu totem emblématique de l'ESS ou encore l'émergence d'un écosystème de l'ESS avec une structure d'envergure dans chaque axe de développement (numérique, nouvelles énergies,

écoconstruction, aéroportuaire...). Une première action de sensibilisation et de formation à l'ESS a été lancée pour concrétiser ce plan. Réunissant 40 participants (élus et techniciens des communes), six modules ont été proposés pour dispenser les connaissances nécessaires afin d'appréhender l'ESS, l'économie circulaire et leur modalité de développement sur le territoire. Les structures de l'ESS ont également été

mobilisées pour participer aux Rencontres territoriales en novembre, notamment au meet up (20% des participants). Une participation en hausse, facilitée par les ateliers de préparation animés par notre partenaire France Active Métropole. Depuis 2018, l'appel à projets annuel ESS a apporté soutien financier et visibilité à 67 structures sur les 460 structures employeuses du territoire.

● Promouvoir les filières d'avenir

Afin de créer et soutenir les structures ESS, notamment celles qui développent des activités en lien avec les filières innovantes, favorisant la transition écologique du territoire, Paris Terres d'Envol s'est doté d'un plan local de développement de l'ESS 2024-2030. Dans le domaine du réemploi, l'écosystème s'est densifié avec la présence de 2 structures locomotives

Geodeal/Novtek (matériel informatique) et Envie Autonomie (matériel médical). Une filière alimentation se structure aussi avec l'implantation de 2 fermes maraîchères à Sevran (Veni Verdi ferme des Trèfles et les Cols Verts), venant compléter les épiceries sociales et solidaires déjà présentes sur 4 villes. L'EPT a continué de soutenir, parallèlement, l'émergence d'une filière écoconstruction, avec Edifice Formation,

premier organisme de formation en écoconstruction sur le territoire. Bien que sous-doté en structures de l'ESS, le territoire compte une centaine de structures locomotives, dont la présence atteste d'un environnement propice au développement des initiatives ESS.

En
2025

67

lauréats de l'appel à projets ESS de Paris Terres d'Envol depuis 2018

pour une enveloppe globale de

474 500 €

RAPPROCHER L'EMPLOI DES HABITANTS

En 2025, Paris Terres d'Envol a renforcé sa politique en faveur de l'insertion et des achats socialement responsables destinée aux habitants éloignés de l'emploi. Bénéficiant de la montée en puissance des chantiers liés au renouvellement urbain. Les actions de proximité pour faciliter le recrutement et la découverte des métiers se sont poursuivies avec des actions innovantes, tout en amplifiant la mobilisation des acteurs de l'emploi et de la formation. Le dispositif « bourse au permis » perdure mais évolue bénéficiant désormais aux jeunes et moins jeunes.

● Faciliter les achats socialement responsables

L'EPT a facilité l'intégration des clauses sociales dans les marchés publics et privés. L'objectif : créer des opportunités d'insertion pour les habitants éloignés de l'emploi et diversifier les maîtrises d'ouvrage (collectivités, bailleurs, promoteurs privés). Au total, 17 marchés ont été accompagnés, aussi bien des marchés propres de l'EPT (marchés de collecte, travaux du nouvel espace culturel de Drancy...) que de grands projets territoriaux (Village des médias, gares du Grand Paris Express, rénovation urbaine au Blanc-Mesnil...) ou des marchés privés (bâtiment Maestria au Blanc-Mesnil). Paris Terres d'Envol accomplit un travail de coordination territoriale des clauses d'insertion et de synergie, notamment à travers ses facilitateurs locaux qui participent aux différentes instances et accompagnent les opérations sur lesquelles ils ont été orientés. La montée en puissance des chantiers de renouvellement urbain sur les villes d'Aulnay-sous-Bois, Le Blanc Mesnil, Sevran et Villepinte a permis à 169 personnes d'obtenir un emploi, générant 63 930 heures de travail. En intégrant le dispositif « La Fabrique des Grands Projets », Paris Terres d'Envol a également accompagné 20 acteurs de grands projets (entreprises, promoteurs, bailleurs sociaux, aménageurs) aux achats socialement responsables.

● Recruter autrement

Pour développer les recrutements dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE), Paris Terres d'Envol a développé les forums emploi inversés. Un format de recrutement où les candidats sont préparés à tenir leur propre stand et à proposer leurs compétences aux structures qui recrutent. Six forums ont été organisés en 2025 au cœur des quartiers du territoire,

bénéficiant à 89 habitants dont 27 % ont retrouvé un emploi (CDD d'insertion). Une expérimentation qui a mobilisé 33 structures partenaires (structures d'insertion par l'activité économique, centres sociaux ou maisons de quartier, agences France Travail).

● Faire découvrir les métiers aux jeunes

À travers le comité local école-entreprise (CLEE), des actions ont été menées pour développer la rencontre entre le monde de l'éducation et celui de l'entreprise sur le territoire. Un forum des métiers des transitions s'est ainsi déroulé le 12 mars, permettant à des élèves de collège de découvrir les entreprises et les métiers des transitions. L'initiative contribue à faire connaître les opportunités sur le territoire et à rapprocher les jeunes de la réalité du monde professionnel.

● Renforcer les synergies entre acteurs

L'année 2025 a marqué une accélération des dynamiques de coopérations locales au sein du Réseau pour l'Emploi (RPE) Paris Terres d'Envol, avec un ancrage renforcé dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Afin de fluidifier les parcours vers l'emploi et de renforcer la coordination entre acteurs, le RPE a structuré son action autour de rencontres régulières, d'événements communs et de projets concrets initiés par les structures du territoire. 23 rencontres ont été organisées au sein des villes, 77 structures associées, 138 professionnels mobilisés et 237 participations de professionnels. Des chiffres qui témoignent d'une mobilisation importante des acteurs locaux et d'une volonté partagée de développer des projets collectifs. L'installation du Comité local pour l'emploi (CLE) de Paris Terres d'Envol, le 3 juillet, vient fortifier cette dynamique. Il vise à structurer un réseau

territorial solide, reposant sur la mobilisation et la complémentarité des acteurs du territoire.

● Faire évoluer la bourse au permis de conduire

À la suite du Conseil de territoire du 7 juillet 2025, le dispositif « Bourse au permis » a évolué. Ouvert aux jeunes dès 17 ans et aux personnes de plus de 30 ans engagées dans une démarche d'insertion sur le territoire, il consiste en une aide financière de 1 000 €, financée par l'EPT et les Villes, en contrepartie de la réalisation de 70 heures d'activité citoyenne au sein d'une association du territoire ou y exerçant son activité. Porté avec les villes associées (Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Tremblay-en-France, Sevran et Villepinte), le dispositif a permis d'accorder 220 bourses en 2025 et de réaliser 11 083 heures de bénévolat au sein de 103 associations du territoire.

FOCUS

CARTOGRAPHIER LE RÉSEAU DES ORGANISMES DE FORMATION

Initiée en fin d'année 2025, le recensement des organismes de formation doit permettre de construire progressivement une cartographie de l'offre de formation présente sur le territoire. Cet outil de connaissance et de visibilité de l'offre doit contribuer à structurer un réseau de partenaires en identifiant les organismes, leurs domaines d'intervention et leurs complémentarités avec les besoins du territoire. Cela renforce les liens existants et pose les bases d'une animation territoriale de l'offre de formation.

REDESSINER LE TERRITOIRE



Balade urbaine à Sevran en 2023 avec des habitants dans le cadre de la concertation du PLUi.

● Adopter le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Le 7 juillet 2025, Paris Terres d'Envol a adopté son premier plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), dont l'élaboration avait démarré fin 2020. Une démarche construite selon plusieurs étapes avec les huit communes membres, les élus, les partenaires institutionnels et les habitants. Un diagnostic du territoire a d'abord permis d'identifier les principaux enjeux, suivi en 2022, par la définition du projet d'aménagement et de développement durables (PADD), débattu en Conseil de territoire et dans les conseils municipaux. En 2023 et début 2024, ces orientations ont été traduites dans le règlement, le zonage et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Une concertation a accompagné toute la démarche : réunions publiques, ateliers, stands et outils d'information dédiés. Les communes ont participé aux comités de pilotage et groupes de travail. Le projet arrêté en juin 2024 a ensuite été soumis aux communes, aux personnes publiques associées et à l'autorité environnementale. Il a également fait l'objet d'une enquête publique. Elle a donné lieu à 40 permanences et environ 260 contributions. La commission d'enquête a formulé près de 130 questions auxquelles Paris Terres d'Envol a répondu, et a rendu un avis favorable assorti d'une réserve et de 13 recommandations. Le projet ajusté permet de renforcer la protection de l'environnement, de prendre en compte les risques, la biodiversité

et les espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préciser certaines règles. Il constitue désormais un cadre commun pour accompagner le développement du territoire, tout en tenant compte des spécificités de chaque commune.

● Consolider le PLUi

À la suite du contrôle de légalité exercé par les services de l'État, un recours gracieux a été notifié à l'EPT portant sur plusieurs points du PLUi susceptibles de le fragiliser juridiquement. Un travail technique approfondi a été engagé avec l'État et les communes, portant notamment sur la trajectoire de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF), l'encadrement des règles en zones naturelles, la justification de certaines règles particulières et emplacements réservés. Le Conseil de territoire du mois de décembre 2025 a acté cette démarche en lançant une procédure de modification afin de répondre à ce recours. Cette procédure vise à sécuriser juridiquement le document, sans remettre en cause les orientations générales du PLUi. Une procédure de modification simplifiée a été engagée en parallèle afin de corriger des erreurs matérielles identifiées dans le PLUi par les services des communes et de l'EPT.

● Maîtriser le foncier

L'EPT réalise un accompagnement technique et juridique des procédures foncières nécessaires aux projets du

FOCUS

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal, le projet GEO PLUi a abouti au développement de deux outils SIG complémentaires au service des communes et des habitants : une application métier afin de faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme et les projets d'aménagement par les communes. Il permet de consulter, à l'échelle de la parcelle, l'ensemble des données réglementaires nécessaires (zonages, prescriptions, servitudes d'utilité publique, données foncières). Cette démarche mutualisée à l'échelle intercommunale se poursuit avec de nouvelles fonctionnalités destinées à améliorer le traitement des dossiers d'urbanisme. Le second outil, une cartographie interactive relayée par les communes, permet aux habitants, propriétaires, professionnels ou porteurs de projets de consulter les règles d'urbanisme applicables à leur parcelle. La donnée réglementaire, plus lisible et accessible, facilite ainsi les démarches des usagers. L'année 2025 a également permis la mise en place de GEO AC, un outil métier interne au service de la direction de l'eau et de l'assainissement. Grâce à l'intégration des plans de récolement après travaux ainsi qu'une méthodologie de fiabilisation des données, cet outil permet de suivre au mieux le patrimoine et l'ensemble des travaux qui y sont réalisés.

territoire, notamment les déclarations d'utilité publique (DUP) et les procédures d'expropriation, en lien étroit avec les communes, notamment Drancy et Tremblay-en-France. Le Territoire mène les acquisitions foncières stratégiques liées aux politiques de mobilité et de

2. Agir au quotidien

développement économique. Celles-ci renforcent la maîtrise foncière du territoire et nécessitent d'anticiper leur future gestion et valorisation. L'EPT assure un

suivi des déclarations d'intention d'aliéner (DIA), afin d'identifier les mutations et opportunités foncières. Enfin, la direction accompagne les communes dans leurs

procédures de préemption, en partenariat avec l'établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) pour faciliter la réalisation des projets d'aménagement.

● Conduire les opérations d'aménagement

Paris Terres d'Envol mène ou accompagne des projets d'envergure structurants pour le territoire de demain.

VAL FRANCILIA

Depuis 2023, l'EPT et la Ville préparent l'évolution de ce secteur de 339 ha afin de faire émerger un projet cohérent de futur quartier mixte autour du secteur InnovVal (ex-PSA) et du développement urbain à proximité de la future gare Aulnay - Val Francilia du Grand Paris Express. En 2025 dans la continuité de la réalisation des études de conception, l'aménagement de ce secteur a été concédé à la SPL Séquano Grand Paris par la signature d'un traité de concession d'une durée de 20 ans. Une première phase de concertations a été organisée afin de définir les objectifs et enjeux d'aménagement du secteur InnovVal et créer une zone d'aménagement concerté (ZAC) pour l'accueil notamment d'un centre technique mutualisé entre la Ville et l'EPT.

AEROLIANS PARIS - ARENA GRAND PARIS

Le parc d'affaires international aménagé par Grand Paris Aménagement est une opération d'initiative d'État. Actuellement dans sa seconde phase opérationnelle, son équipement phare, culturel et sportif, l'Arena Grand Paris a accueilli de



L'Arena Grand Paris construite à Tremblay-en-France.

nombreux événements. Sur le reste du secteur, la commercialisation, les travaux d'espaces public et la construction du premier hôtel sur le secteur à proximité du circuit Carole se sont poursuivis. Un futur campus zéro carbone est en projet afin de faire naître un lieu d'innovation de filières décarbonées. Deux hôtels quatre étoiles compléteront l'offre. Un Appart City labellisé clé verte est également prévu début 2027 avec un restaurant ouvert 7j/7. Ces nouveaux projets viendront rejoindre les entreprises prestigieuses déjà implantées (Daher Aerospace, Airbus Helicopter, Simaero, Stemmer life, Cryo Express, Manuloc, FEDEX, Novedelta, Comepa...).

CENTRE-VILLE DU BLANC-MESNIL

L'ambition est de redonner une attractivité durable au centre-ville en renouvelant l'habitat existant et en renforçant l'offre commerciale du secteur. L'aménagement de cette zone d'aménagement concerté par la SPL Sequano Grand Paris est passé en phase opérationnelle avec la poursuite du travail de maîtrise foncière nécessaire à la réalisation des études de conception des équipements et la réalisation du premier espace public du projet : le square de la Paix à l'entrée ouest du quartier.

SEVRAN TERRE D'EAUX

L'opération, menée par Grand Paris Aménagement, prévoit une programmation diversifiée (logements, commerces, équipements) autour d'un espace vert structurant d'environ 18 hectares. L'opération intègre en son cœur un projet d'agriculture urbaine, tout en affirmant sa qualité environnementale et la place du corridor écologique qui le traverse. En 2025, s'est poursuivi le retravail du projet notamment sur les volets d'études environnementales.

FOCUS

ACCOMPAGNER LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Paris Terres d'Envol accompagne les communes dans les réflexions urbaines, la mise en œuvre de projets d'aménagement ainsi que d'outils de financement ou de maîtrise foncière. Le service aménagement participe, avec la direction de la prospective pour un territoire durable, aux réflexions sur la lutte contre les îlots de chaleur, l'économie circulaire dans les projets d'aménagement et la mise en place d'un référentiel aménagement durable. Doté d'une identité urbaine économique forte, le service aménagement travaille aussi avec la direction du développement économique sur les secteurs stratégiques du territoire. Paris Terres d'Envol s'appuie sur deux sociétés publiques locales (SPL) d'aménagement : Séquano Grand Paris et Citallia. Il peut leur confier des mandats d'études ou de travaux et leur concéder l'aménagement de secteurs à visées opérationnelles.

CENTRE GARE D'AULNAY-SOUS-BOIS

L'opération d'aménagement vise à transformer ce secteur de centralité en un quartier de ville agréable et attractif répondant aux besoins de logements et de services du territoire. Elle allie renouvellement du secteur par de nouvelles constructions et amélioration du patrimoine existant. En 2025, l'opération d'aménagement a été concédée à la SPL Citallia pour 15 ans. La SPL a pour mission d'aménager la ZAC, d'accompagner l'amélioration de l'habitat et la poursuite des réflexions sur le périmètre plus large de la concession.

TRANSFORMER LE CADRE DE VIE

Paris Terres d'Envol agit dans la transformation des quartiers prioritaires et de l'habitat pour améliorer le cadre de vie de ses habitants. En 2025, les projets de renouvellement urbain soutenus par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) sur les villes d'Aulnay-sous-Bois, Drancy, Le Blanc-Mesnil, Sevrans, Tremblay-en-France et Villepinte ont connu, pour certains, une accélération ainsi qu'une sécurisation des conventions partenariales. Le redressement du parc de copropriétés et du tissu pavillonnaire (hors projets de renouvellement urbain) s'est poursuivi également dans le but d'un rééquilibrage territorial.

● Sécuriser le cadre contractuel des projets

L'année 2025 a été marquée par plusieurs avancées structurantes permettant de sécuriser la mise en œuvre des opérations : signature d'ajustements mineurs et d'avenants aux conventions de site ; poursuite de la mise en œuvre de la convention-cadre NPNRU et des reconstitutions de l'offre ; actualisation des programmations des projets et livraisons de certaines opérations ; animation des revues de projet, comités de pilotage et instances partenariales avec l'ANRU, l'État, les communes et les bailleurs.

● Démarrer la phase opérationnelle des projets

Paris Terres d'Envol accompagne les projets urbains dans un contexte opérationnel particulièrement exigeant nécessitant notamment l'identification et contractualisation de la reconstitution de l'offre à 100%, le suivi des opérations de relogement ou encore la conduite de démarches telles que le réemploi des matériaux ou l'évaluation des projets. Aux Tilleuls (Le Blanc-Mesnil), la révision du plan-guide s'est poursuivie pour le mettre en compatibilité avec le PLUi et sauvegarder davantage le patrimoine arboré. Première livraison en novembre : opération Maestria, 265 logements dont 64 en reconstitution de l'offre. La phase opérationnelle de l'opération de renouvellement urbain a été préparée : poursuite des études d'espaces publics, préparation du passage devant l'ANRU. Sur le quartier Savigny à Aulnay-sous-Bois, les opérations de la ZAC se sont poursuivies avec une nouvelle maîtrise d'œuvre urbaine. Les programmes



Livraison du terrain multi-sports situé à côté du collège Evariste Galois dans le quartier des Anciennes Beaudottes à Sevrans.

immobiliers se sont poursuivis, avec un avancement des opérations de relogement. Dans le quartier Gaston Roulaud à Drancy, les nouvelles phases opérationnelles ont été préparées pendant le déroulement des opérations d'aménagement. Une nouvelle gouvernance a été mise en place accompagnée d'une revue de projet. À Sevrans, le travail partenarial s'est poursuivi. Des travaux d'aménagement et des études sur les secteurs de Beaudottes, Montceulx, Mandela, Rougemont, Perrin. Deux dossiers ont été préparés en vue d'un CE de l'ANRU. À Tremblay-en-France, une revue de projet a été organisée tandis que le partenariat a repris avec des études sur le secteur Chatillon-Paix du Grand Ensemble. Sur Villepinte, l'opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN) et le plan de sauvegarde qui a obtenu le label "copropriété dégradée" se sont poursuivis. Les acquisitions foncières et le relogement ont pu avancer alors qu'une nouvelle gouvernance a été mise en place.

● Mobiliser les partenaires

Paris Terres d'Envol a mené son rôle de coordination entre les communes, l'ANRU, les aménageurs, les bailleurs, Action Logement, l'État et l'ensemble des partenaires afin de réunir les conditions les plus favorables pour la réalisation des projets. Ce travail de coordination est

essentiel pour accompagner les relogements, sécuriser les financements, suivre les clauses d'insertion ou encore assurer la cohérence des calendriers opérationnels à l'échelle des sept projets. Il repose sur une gouvernance conséquente, notamment l'animation des revues de projets ANRU, des comités de pilotage, des comités techniques et groupes mensuels, mais aussi la participation aux cellules relogement, aux instances de travail avec les aménageurs et aux réunions avec les bailleurs sociaux.

En 2025

l'ANRU a accordé plusieurs subventions au Territoire :

35,1 millions € pour la convention territoriale
39,2 millions € pour Gaston Roulaud à Drancy
117,8 millions € pour le Grand Quartier de Sevrans
68,5 millions € pour le Grand Quartier d'Aulnay-sous-Bois
69,6 millions € pour les Tilleuls au Blanc-Mesnil
2,3 millions € pour le quartier Centre-ville Grand Ensemble à Tremblay-en-France
5,2 millions € pour le Parc de la Noue à Villepinte
5,2 millions € pour Rougemont à Sevrans



● Soutenir les copropriétés en difficulté

Paris Terres d'Envol poursuit son engagement en faveur des copropriétés en difficulté. Celles-ci, au nombre de 3 576 représentent 31 % du parc de logements sur le territoire. En 2025, 14 copropriétés ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de dispositifs de redressement (OPAH-CD ou PDS) pour améliorer leur gestion et conduire les travaux nécessaires à leur redressement. La copropriété Jean Perrin à Sevran a retrouvé une situation stabilisée, sortant ainsi du dispositif. À Aulnay-sous-Bois, l'accompagnement de la copropriété La Morée a été prolongé de deux ans afin de mener à bien les actions engagées. Le montage administratif d'une nouvelle OPAH-CD a été réalisé pour accompagner, en 2026, huit nouvelles copropriétés réparties en diffus sur 3 villes. Une étude pré-opérationnelle a été lancée sur le secteur centre-gare d'Aulnay-sous-Bois, sous pilotage de Citallia, la société publique locale (SPL) mandataire. Malgré une année blanche en matière de subventions de la Région Île-de-France et les difficultés d'instruction de l'Anah, plusieurs opérations ont franchi une étape décisive : démarrage des travaux de rénovation énergétique de la copropriété Savigny Pair et de la résidentialisation de la copropriété Marguerite. Les copropriétés Savigny Impair et Chaland 1 ont engagé leurs études de maîtrise d'œuvre, tandis que Les Caravelles au Blanc-Mesnil ont voté une première tranche de travaux sur la sécurisation des balcons. Ces projets sont soutenus par le fonds territorial d'aide aux

copropriétés (FAC) à travers la mobilisation financière conjointe de l'Anah, de la Région Île-de-France, de la Métropole du Grand Paris, des communes et de Paris Terres d'Envol. À ce jour, 2,5 millions € d'aides ont été mobilisés au bénéfice de six copropriétés, représentant 1 585 logements.

● Lutter contre la précarité énergétique du tissu pavillonnaire

Depuis 2016, Paris Terres d'Envol accompagne les propriétaires dans la rénovation énergétique de leur pavillon. Cette politique a perduré avec « Terres d'Envol Rénov' », déployé depuis 2023 avec le soutien de l'Anah et de l'Agence locale de l'énergie de Paris Terres d'Envol (ALEPTE). En dépit des suspensions successives du dispositif MaPrimeRénov' en 2025, 64 ménages ont bénéficié d'un accompagnement, représentant 223 619 € d'aides territoriales. Le taux moyen de financement atteint 79 % du montant des travaux. Depuis près d'une décennie du lancement de cette politique, plus de 1 182 ménages ont été soutenus par le territoire, avec un gain énergétique moyen constaté de 45 % sur les logements rénovés.

● Déployer la stratégie intercommunale du logement social

Paris Terres d'Envol anime la conférence intercommunale du logement (CIL) et accompagne les communes dans la mise en œuvre des évolutions réglementaires relatives aux attributions de logements sociaux. Après la mise en place de la

gestion en flux et de la cotation de la demande en 2024, les travaux se sont poursuivis en 2025, notamment autour de la prise en compte des travailleurs essentiels. Deux études stratégiques ont été engagées. La première porte sur la mixité sociale et la diversification de l'offre de logements et doit aboutir à un schéma directeur en 2026. La seconde vise à identifier les résidences fragilisées afin d'anticiper les futures interventions publiques.

En 2025

64

ménages ont bénéficié du dispositif Terres d'Envol Rénov'

14

copropriétés bénéficient d'une rénovation thermique

**Terres
d'Envol
RÉNOV'**

POLITIQUE DE LA VILLE

● Mettre en œuvre le contrat de ville « Engagement Quartiers 2030 »

En 2025, Paris Terres d'Envol a déroulé, aux côtés de l'État, des huit villes du territoire et de leurs partenaires, la mise en œuvre du contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 ». Ce document présente la programmation conduite sur les 19 quartiers prioritaires du territoire : les moyens mobilisés, la manière dont ils ont été répartis, et les orientations qui guideront la suite du contrat jusqu'en 2030. Après une année 2024 marquée par un soutien renforcé de l'État dans le cadre des Jeux de Paris 2024, l'année 2025 confirme un engagement soutenu de l'ensemble des partenaires en faveur des habitants des quartiers prioritaires.

● Programmation 2025

La programmation 2025 a vu la validation de 314 actions regroupées en cinq thématiques. Éducation et formation : accompagnement des parcours scolaires, soutien à la parentalité, prévention du décrochage (184 actions, 58,6 %). Insertion et développement économique : accès à l'emploi, à la formation professionnelle et soutien aux acteurs économiques locaux (55 actions, 17,5 %). Santé : accès aux soins, prévention et promotion de la santé dans les quartiers prioritaires (40 actions, 12,7%). Tranquillité publique et cadre de

vie : amélioration du cadre de vie quotidien et de la tranquillité dans les quartiers (28 actions, 9%). Citoyenneté : participation des habitants à la vie locale — un axe que le territoire souhaite renforcer d'ici 2026 (7 actions, 2,2 %).

● Renouveler la gestion urbaine et sociale de proximité

En 2024, les 8 conventions communales de gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) ont été renouvelées jusqu'en 2030. Élaborées sur un socle territorial commun, elles engagent villes, bailleurs sociaux et habitants autour d'objectifs partagés d'amélioration du cadre de vie au quotidien. Cette nouvelle génération de conventions marque une ambition collective : faire de la gestion de proximité un espace de coopération continue entre les acteurs du territoire, au service d'un cadre de vie mieux vécu par tous les habitants des quartiers prioritaires. Au-delà du nombre d'actions et des montants engagés, Paris Terres d'Envol souhaite mieux mesurer les résultats obtenus pour les habitants. Notamment : les publics effectivement touchés par les actions, la complémentarité entre les actions financées, la mobilisation du droit commun aux côtés des crédits spécifiques, les coopérations entre les 8 villes du territoire, les effets concrets sur les parcours et la vie quotidienne des habitants.

Tournoi d'échecs au Blanc-Mesnil, dans le cadre des actions de la politique de la ville.



En
2025

19

quartiers prioritaires

314

actions financées

8,13 M€

mobilisés

4 082 847 €

financés par l'État

4 046 153 €

financés par des villes et de l'EPT

FOCUS

LE CONTRAT DE VILLE « ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 »

Signé en 2024, ce contrat est unique aux 8 villes du territoire de Paris Terres d'Envol. Il associe l'État, les villes, les acteurs associatifs, les partenaires financiers et les habitants autour de quatre priorités : l'accès aux droits, l'éducation, l'emploi et le cadre de vie. Il court jusqu'en 2030, avec une évaluation à mi-parcours prévue en 2027.

FAIRE PERDURER L'ESPRIT DES JEUX

Paris Terres d'Envol a été au cœur des Jeux de Paris 2024 en accueillant 3 épreuves olympiques (escalade, boxe en phase préliminaire, escrime du pentathlon moderne) et 1 épreuve paralympique (volley-ball assis) au Bourget et à Villepinte ainsi que le Village des médias à Dugny. Un esprit qui est cultivé à travers plusieurs manifestations sportives intercommunales.

● Intégrathlon 2025 : faire vivre l'héritage des Jeux

La quinzième édition de l'Intégrathlon s'est déroulée du 12 au 18 mai et a rassemblé près de 8 000 participants issus des huit villes du territoire. Dans le sillage des Jeux paralympiques de Paris 2024, cet événement de sensibilisation au handicap rassemble les acteurs du sport, du handicap, de la culture ainsi que les établissements scolaires. La semaine de l'Intégrathlon a été ponctuée de nombreuses actions à destination des

publics scolaires et des personnes en situation de handicap faisant partie des établissements spécialisés du territoire. Le samedi, la journée destinée au grand public a proposé des activités sur cinq sites, à Aulnay-sous-Bois, Drancy, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget et Tremblay-en-France. Le dimanche, pour clôturer cette semaine placée sous le signe de l'inclusion, le parc de la Poudrerie à Sevrans, a accueilli la rando-balade pour la

première fois. Une communication autour d'interviews vidéo d'acteurs et d'associations a été réalisée pour valoriser leur participation et faire connaître la manifestation. Le rendez-vous du « club Intégrathlon » a été organisé pour la première fois en février. Un événement convivial de valorisation des associations et établissements spécialisés qui font l'Intégrathlon.



Rando-balade au parc de la Poudrerie, le 18 mai à Sevrans.



Badminton le 17 mai à Aulnay-sous-Bois.



Activité escalade au Bourget dans le cadre de la semaine olympique et paralympique.



Activités sportives et parasportives en présence de Pascal Gentil, double médaillé olympique de taekwondo, au stade du Moulin Neuf à Aulnay-sous-Bois pour la semaine olympique et paralympique.

● Semaine olympique et paralympique : neuvième édition

Le 3 avril, Paris Terres d'Envol a organisé, dans le cadre de la semaine olympique et paralympique, une journée d'activités sportives et parasportives au stade du Moulin-Neuf d'Aulnay-sous-Bois en partenariat avec le Groupe ADP. Hérité des Jeux de Paris 2024, cet événement a réuni 170 collégiens de sixième et cinquième du territoire qui ont pu s'initier au cécifoot, à l'escalade, au football

américain, au handball, au rugby, au para-judo, au taekwondo ainsi qu'au tennis. Les collégiens ont également eu l'opportunité de rencontrer Pascal Gentil, double médaillé olympique de taekwondo, Jason Grandry, médaillé de bronze en para-judo aux Jeux paralympiques de Paris 2024 ainsi que Rubens Pierre, gardien de but du Tremblay handball.

● Journée olympique : Trophées jeunes Terres d'envol

À l'occasion de la journée olympique, la troisième édition du trophée jeunes Terres d'Envol a été organisée le 7 juin. Le tournoi de handball s'est déroulé au Gymnase Marcel Cerdan de Tremblay-en-France tandis que celui de basket-ball se tenait au stade du Moulin-Neuf d'Aulnay-sous-Bois. Cette journée, organisée en clôture festive de la saison des clubs, a rassemblé 170 jeunes âgés de moins de 11 ans du territoire, qui ont ensuite eu l'opportunité d'assister au match entre le Tremblay handball et le HBC Nantes qui se déroulait à l'Arena Grand Paris le soir même.



Tournoi de handball dans le cadre des Trophées jeunes Terres d'Envol le 7 juin à Tremblay-en-France.

IMPULSER LA MOBILITÉ DE DEMAIN

Paris Terres d'Envol s'est doté en 2022 d'un plan local de mobilité (PLM). Ce document stratégique vise à améliorer la mobilité des habitants, actifs et usagers du territoire en développant les modes de déplacement respectueux de l'environnement et de la santé (transports en commun, marche, vélo, usages partagés de la voiture...). Doté de la compétence d'aménagement des espaces publics des 9 futurs pôles des gares du Grand Paris Express du territoire, Paris Terres d'Envol organise l'intermodalité de ces futures gares du métro du Grand Paris.

Avancement des travaux de la future gare Le Bourget Aéroport qui rendra plus accessible le Parc des expositions Paris Le Bourget et le Musée de l'Air et de l'Espace.



● Poursuivre le plan local de mobilité

En 2025, Paris Terres d'Envol a poursuivi la mise en œuvre de plusieurs actions structurantes du plan local de mobilité. La convention de partenariat conclue avec l'application Géovélo recense l'ensemble des infrastructures et aménagements cyclables du territoire, permettant ainsi d'analyser les pratiques et usages du vélo. Le Territoire participe aussi à une étude logistique multi-partenaire pilotée par le Département pour identifier les enjeux et orientations stratégiques en matière de logistique et de mobilité des marchandises. Enfin, le partenariat engagé avec la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-Saint-



Denis vise à accompagner les entreprises implantées dans trois zones d'activités majeures (Val Francilia, Aéroport du Bourget et AeroliansParis) pour élaborer leurs plans de mobilité interentreprises. Durant l'année,



le diagnostic des déplacements liés à la plateforme aéroportuaire du Bourget a été réalisé. Première étape indispensable à la définition d'actions adaptées aux besoins des salariés et des employeurs.

FOCUS

LES 9 FUTURES GARES DU TERRITOIRE

- **Ligne 15** : Drancy-Bobigny.
- **Ligne 16** : Parc du Blanc-Mesnil, Aulnay Val Francilia, Le Bourget RER, Sevrans Beaudottes, Sevrans Livry.
- **Ligne 17** : Le Bourget RER, Le Bourget Aéroport, Parc des Expositions, Aéroport Paris-CDG Terminal 2.



Pose du viaduc qui enjambe la RD40, après être passé au-dessus de l'autoroute A1, en direction du Parc des Expositions Paris Nord Villepinte.

● Préparer et améliorer l'intermodalité autour des gares

L'arrivée de 9 nouvelles gares du Grand Paris Express représente un levier majeur de transformation du territoire renforçant considérablement son maillage en matière de transports collectifs. Six gares devraient être mises en service à l'horizon 2027 (sous réserve de nouveaux décalages de calendrier) : Sevrans-Livry (ligne 16), Sevrans Beaudottes (ligne 16), Parc du Blanc-Mesnil (ligne 16), Aulnay - Val Francilia (ligne 16), Le Bourget RER

(lignes 16 et 17) et Le Bourget Aéroport (ligne 17). Au cours de l'année 2025, les études relatives à l'aménagement des espaces publics des pôles de Sevrans-Livry et Sevrans-Beaudottes (ligne 16), Parc du Blanc-Mesnil (ligne 16) et Villepinte (RER B) se sont poursuivies. Ces projets sont menés dans le cadre d'une gouvernance partenariale associant les communes concernées, la Société des Grands Projets (SGP), Île-de-France Mobilités et le

Département. Parallèlement, les études de pôles relatives aux secteurs Aulnay-sous-Bois (RER B), Le Blanc-Mesnil (RER B), Drancy-Bobigny (ligne 15) et Parc des expositions progressent vers la définition de schémas de référence destinés à orienter les futurs aménagements et à garantir une meilleure articulation entre les différents modes de transport.

● Le réseau de bus de Paris Terres d'Envol

Dans le cadre de la délégation de service public pilotée par Île-de-France Mobilités depuis 2023, Transdev assure l'exploitation du réseau « Terres d'Envol » (DSP7). En 2025, la convention de partenariat conclue entre Paris Terres d'Envol et Île-de-France Mobilités en 2024 a été reconduite. Elle encadre la participation financière et technique du Territoire à la DSP 7 ainsi qu'au service de

transport à la demande Filéo. Elle prévoit également le transfert à Île-de-France Mobilités de la gestion des gares routières et des éco-stations bus du territoire à compter de 2025. Par ailleurs, Paris Terres d'Envol et Île-de-France Mobilités poursuivent leurs travaux conjoints pour optimiser la connexion du réseau de bus avec les futures gares du Grand Paris Express et améliorer la complémentarité

entre les différents modes de déplacement. Enfin, le Territoire participe au financement des études relatives au projet de transport en commun en site propre (TCSP 15) reliant la gare d'Aulnay-sous-Bois à celle du Vert-Galant, à Tremblay-en-France. Ce projet vise à renforcer l'offre de mobilité est-ouest et à améliorer la desserte des secteurs résidentiels et économiques concernés.

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2025, Paris Terres d'Envol a mené plusieurs actions visant à accélérer la transition écologique du territoire. Travaux préparatoires à la révision du plan climat-air-énergie territorial, poursuite du diagnostic sur la surchauffe urbaine, ou encore réflexion autour de la biodiversité et des trames écologiques sont autant de démarches pour renforcer l'adaptation aux enjeux climatiques et énergétiques de demain. L'année a été marquée par le forage des puits de géothermie du réseau de chaleur de Dugny-Le Bourget, la mise en place d'un accompagnement à la chaleur renouvelable ainsi que la poursuite de l'accompagnement aux entreprises dans la transition énergétique de leurs flottes de véhicules.

Activités matinales au parc de Ladoucette à Drancy.



● Réviser le PCAET

En 2025, la révision du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) a été préparée, après cinq premières années de mise en œuvre. Le PCAET a permis d'engager Paris Terres d'Envol sur une trajectoire favorable de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre. Sa révision doit permettre de renforcer la dynamique territoriale autour

de nouvelles ambitions, en matière de sobriété, d'adaptation au changement climatique, de transformation des modes de production et de consommation, ainsi que de gestion des flux de matière et d'énergie. Cette démarche sera menée avec les communes et les acteurs du territoire afin de construire une stratégie partagée et opérationnelle à long terme. En 2025, les travaux préparatoires ont notamment porté sur :

- Un benchmark de démarches similaires
- L'analyse des nouvelles obligations réglementaires et documents-cadres tels que le plan climat-air-énergie métropolitain
- L'identification des partenaires et ressources d'ingénierie à mobiliser
- La définition des objectifs et du cahier des charges pour accompagner la révision du PCAET

FOCUS

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES FLOTTES DE VÉHICULES

Depuis 2024, Paris Terres d'Envol accompagne les artisans, TPE et PME dans la conversion vers l'électrique de leurs flottes de véhicules, notamment à la suite de la mise en œuvre progressive de la zone à faibles émissions métropolitaine (ZFE-m). Soutenue par le Fonds vert, cette action s'est poursuivie en 2025 avec l'organisation d'un webinaire d'information à destination des entreprises, des accompagnements et conseils personnalisés en fonction des aides et des offres existantes.

Bassin nord du Vallon du Sausset à Tremblay-en-France.



Balade à vélo dans le parc Georges Valbon situé en partie à Dugny.

● Étudier la surchauffe urbaine

Le diagnostic territorial de la surchauffe urbaine, mené avec le Cerema et Météo-France dans le cadre du programme « Territoires adaptés au climat de demain », s'est poursuivi en 2025. Il a permis d'identifier les secteurs les plus exposés aux îlots de chaleur, en croisant données climatiques et caractéristiques urbaines et sociales. La démarche doit permettre de définir des solutions pour limiter les effets de la surchauffe et mieux intégrer l'adaptation climatique dans les projets d'aménagement. Les différents leviers d'action seront regroupés dans six fiches thématiques : nature en ville, bâtiment, eau,

mobilités, matériaux et espaces publics. Un accompagnement renforcé a aussi été engagé sur 3 projets d'aménagement afin d'y intégrer des solutions d'adaptation. En partie financée par le Fonds vert, cette démarche sera poursuivie jusqu'à fin 2026.

● Étudier les trames écologiques et la biodiversité

Dans la continuité du PCAET et des travaux menés par ses différentes directions, Paris Terres d'Envol a engagé une réflexion sur la biodiversité et les continuités écologiques intercommunales. Une étude sera lancée en 2026. Objectif : mieux caractériser les richesses naturelles du territoire, alimenter

les projets et études d'impact et renforcer le volet environnemental du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). En croisant les résultats avec ceux de l'étude sur la surchauffe urbaine, il sera possible d'identifier et de prioriser les secteurs d'intervention en associant les communes et partenaires concernés.

● Vallon du Sausset : poursuite des travaux du bassin nord

Depuis septembre 2023, le bassin paysager sud du Vallon du Sausset est ouvert au public à Tremblay-en-France, proche de Villepinte. En 2025, les travaux du bassin nord se sont poursuivis à proximité du Vieux Pays de Tremblay-en-France. Les deux bassins paysagers régulent les eaux pluviales de la zone d'aménagement concerté AeroliansParis et assurent un débit limité et constant dans le ru du Sausset lors des fortes pluies. À la fin de 2025, les travaux de reméandrage du ru ont débuté à proximité du Vieux Pays afin de favoriser la biodiversité et de limiter les débits lors des fortes précipitations. Le suivi écologique réalisé par la ligue de protection des oiseaux a identifié 26 espèces d'oiseaux. La présence désormais régulière de la gorgebleue à miroir sur le bassin nord témoigne de l'intérêt écologique croissant du site.

FOCUS

RÉSEAUX DE CHALEUR RÉCOMPENSÉS ET DE PLUS EN PLUS RENOUVELABLES

Les réseaux de chaleur du territoire ont été distingués par l'association Amorce. Les réseaux de Sevrans Rougemont et du Blanc-Mesnil ont obtenu le label Éco réseau, qui distingue leur exemplarité environnementale, économique et sociale. Le réseau de Tremblay-en-France a obtenu le label Éco réseau+ pour ses performances exceptionnelles de 86 % d'énergie renouvelable. Les 4 réseaux de chaleur de l'EPT poursuivent leur trajectoire de décarbonation.



Remise des labels éco réseau et éco réseau + des réseaux de chaleur de Paris Terres d'Envol.

En 2025, leurs taux d'énergie renouvelable et de récupération atteignent :

- Sevrans Rougemont : 67,2 %
- Le Blanc-Mesnil : 61,6 %
- Tremblay-en-France : 86 %
- Dugny-Le Bourget : 70 %

Leur taux moyen est passé de 67,7 % en 2024 à 71,3 % grâce à l'arrêt de la cogénération à Sevrans et à l'optimisation de la géothermie au Blanc-Mesnil. L'EPT se rapproche de l'objectif de 72 % d'énergie renouvelable en 2030 fixé par le PCAET.

● Réseau de chaleur Dugny-Le Bourget : forage des puits de géothermie

En 2025, l'infrastructure du réseau de chaleur continue de se développer à Dugny et au Bourget, dont l'Aéroport Paris-Le Bourget. La construction de la chaufferie définitive a été réalisée en fin

d'année. En attendant sa mise en service, le réseau a continué d'être alimenté par une chaufferie provisoire. Le forage des deux puits de géothermie, démarré en août 2025, a été célébré le 12 septembre. Des visites ont été proposées aux écoles et centres de loisirs pour les sensibiliser à la

géothermie et à la transition énergétique. Les travaux se poursuivront jusqu'à la mise en service, prévue à l'été 2026. Cette installation renforcera la part d'énergie renouvelable du réseau et son caractère local et durable.

Installations de forage de la géothermie du réseau de Dugny-Le Bourget situé à Dugny.



Quatrième comité des usagers du réseau de chaleur Sevrans Rougemont.



FOCUS

LES RÉSEAUX DE CHALEUR À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Il existe 12 réseaux de chaleur sur le territoire. Le taux global d'énergie renouvelable atteint 46 % en 2025, (+ 4 points qu'en 2024). L'interconnexion des réseaux de Villepinte et de Sevrans Beaudottes a contribué à cette progression. La mise en service de la géothermie à Aulnay-sous-Bois, prévue en 2026, devrait poursuivre cette dynamique. Au total, 577 GWh de chaleur ont été livrés en 2025, soit 10 GWh de plus qu'en 2024.

territoire. Parallèlement, de potentiels projets ont été identifiés et ont permis de définir des zones de prospection prioritaires et d'engager des échanges avec une cinquantaine d'acteurs.

● Renforcer le dialogue avec les usagers et les abonnés

Chaque année, l'EPT organise, avec les communes et les délégataires, un comité des usagers pour chacun des réseaux de chaleur dont il a la compétence. Ces rencontres permettent d'informer les usagers et abonnés sur la structure tarifaire, le bilan de l'année écoulée et les projets à venir, et de leur proposer une visite des installations. En 2025, trois comités des usagers ont été organisés pour les réseaux de Sevrans Rougemont, de Tremblay-en-France et du Blanc-Mesnil, respectivement les 12 juin, 7 octobre et 9 octobre.

● Accompagner le développement de la chaleur renouvelable

Paris Terres d'Envol propose, depuis mai 2025, un accompagnement technique et économique aux acteurs du territoire afin d'encourager les projets de chaleur renouvelable lorsque le raccordement à un réseau de chaleur n'est pas envisageable. Récupération de chaleur, géothermie ou solaire thermique peuvent répondre aux besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire, tout en maîtrisant les dépenses énergétiques avec un moindre impact environnemental et en valorisant les ressources locales. Le dispositif a été présenté à une trentaine d'acteurs du

En 2025

4

réseaux de chaleur gérés par Paris Terres d'Envol (Dugny-Le Bourget, Le Blanc-Mesnil, Sevrans Rougemont, Tremblay-en-France)

71,3 %

d'énergie renouvelable et de récupération en moyenne sur ces 4 réseaux

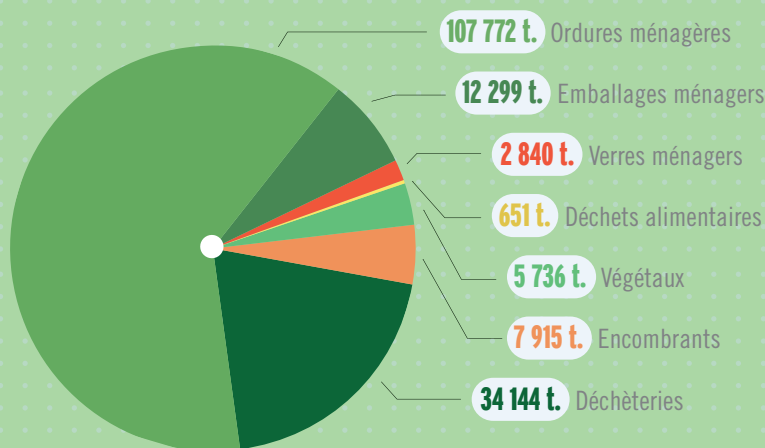
577 GWh

de chaleur livrés par les 12 réseaux de chaleur présents sur le territoire

ASSURER UN SERVICE DE PROXIMITÉ

La direction des déchets ménagers et assimilés a poursuivi, en 2025, ses actions en faveur de la prévention et d'une gestion optimale des déchets sur le territoire. La généralisation du tri à la source des déchets alimentaires a fait progresser les tonnages de biodéchets collectés. De nouvelles initiatives ont été réalisées, telle que le défi familles zéro déchet ou la numérisation des modalités d'accès aux déchèteries, tandis que l'adhésion au Réseau Compost Citoyen vient renforcer les compétences et les outils mobilisés sur le territoire. Objectif du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) : réduire de 15 % les déchets ménagers et assimilés par habitant d'ici 2030.

DÉCHETS COLLECTÉS PAR LE TERRITOIRE / TONNES



Soit un total de **171 357 t.** de déchets ménagers et assimilés collectés.



Atelier de formation au compostage, Aulnay-sous-Bois

En 2025

PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT

446,8
kilos par habitant

-5,8%

de déchets produits par habitant par rapport à 2024

9 048

bacs renouvelés, soit 3,2% de plus qu'en 2024

5 758

accès aux déchèteries créés, dont 5 393 QR codes

149

Nouveaux contrats de redevance spéciale signés avec des entreprises

● Prévenir la production de déchets ménagers

La prévention des déchets constitue un axe stratégique de la politique menée par Paris Terres d'Envol. L'objectif étant de réduire de 15 % les déchets ménagers et assimilés par habitant d'ici 2030, soit un ratio de 383 kg par an. Parmi les actions engagées dans le cadre de son programme local de prévention des déchets (PLPDMA) : 286 composteurs et 87 lombricomposteurs ont été distribués, soit 8 000 équipements distribués depuis 2016. Ce sont aussi 60 formations, 43 animations scolaires et l'accompagnement de 15 jardins partagés, permettant la sensibilisation de 1 500 habitants et élèves à la pratique du compostage. L'adhésion au Réseau Compost Citoyen vient également renforcer les compétences et les outils mobilisés sur le territoire. Nouveauté : en 2025, Paris Terres d'Envol a lancé le « Défi familles zéro déchet » dans les villes d'Aulnay-sous-Bois et Tremblay-en-France. Une dizaine de foyers ont été accompagnés dans la réduction de leurs déchets grâce à des ateliers pratiques et un suivi personnalisé. L'EPT accompagne également les communes et les acteurs publics dans leurs démarches d'éco-exemplarité en sensibilisant les agents, ainsi que dans l'amélioration du tri au sein des services. Enfin, la lutte contre le gaspillage alimentaire s'est poursuivie avec des audits réalisés dans 11 établissements scolaires et 37 animations auprès de 1 300 élèves et adultes. La généralisation

du tri à la source des déchets alimentaires s'est matérialisée par l'installation de 17 nouveaux abri-bacs sur le territoire. Au total, 651 tonnes de déchets alimentaires ont été collectées, soit une progression de 10,4 % sur 2024, tout en conservant une bonne qualité du tri. Ce dispositif vertueux permet de détourner une partie des déchets alimentaires des ordures ménagères et de favoriser leur valorisation.

● Améliorer les performances de tri

En 2025, chaque habitant produit en moyenne 446,75 kg de déchets, contre 474,2 kg l'année antérieure, soit une baisse de 5,8 %. Une baisse qui intervient alors que la population du territoire est en progression (+8 000 habitants). Les quantités d'ordures ménagères ont diminué de 3 % par habitant, les emballages ménagers de 1,3 % et le verre de 6,8 %. Les tonnages déposés en déchèterie connaissent, quant à eux, une diminution importante de 14,5 %. Cependant, on constate que le taux de refus de tri des emballages a augmenté cette année, atteignant 33,34 % et entraînant une augmentation considérable de la pénalité financière appliquée par le SYCTOM de 475 000 € à 516 000 €. Par conséquent, malgré les actions de sensibilisation et de communication menées auprès des habitants, le développement des actions de proximité constitue une priorité pour améliorer la qualité du geste de tri et limiter les déchets non valorisés.

FACILITER L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

En 2025, le Territoire a modernisé l'accès aux déchèteries en remplaçant les cartes d'accès par un QR code individuel. 5 393 QR codes ont ainsi été créés. Plus simple et pratique pour les habitants comme pour les professionnels, ce dispositif facilite l'accès aux sites, limite les démarches et permet un meilleur suivi de la fréquentation et des flux de déchets. Le QR code contribue ainsi à fluidifier les accès, améliorer l'accueil des usagers et optimiser la gestion des déchèteries en renforçant le suivi des flux de déchets.



Déchèterie d'Aulnay-sous-Bois.

En 2025



2 632

questions sur les jours de collecte, signalements et incidents de collecte

722

questions sur le tri, demandes d'animations et de composteurs

5 253

demandes de nouveaux bacs et de maintenance

9

agents mobilisés au sein de l'équipe dédiée à la prévention et à la gestion des déchets



Atelier Familles zéro déchet à Tremblay-en-France.

GÉRER LES EAUX USÉES & PLUVIALES

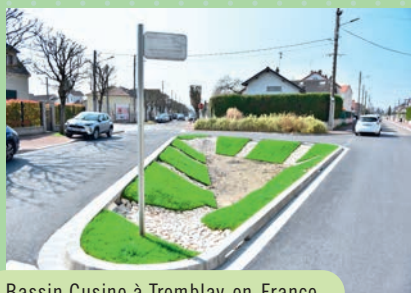
Paris Terres d'Envol assure la collecte et l'acheminement des eaux usées et des eaux pluviales sur l'ensemble du territoire. Au quotidien, la direction de l'eau et de l'assainissement agit pour protéger l'environnement, prévenir les risques d'inondation, garantir la qualité du service rendu aux usagers et assurer l'entretien des 1 035 km de réseaux.



Création d'un nouveau poste de pompage - bassin Picardie à Aulnay-sous-Bois.

● Surveiller et renouveler les ouvrages

Paris Terres d'Envol poursuit son programme de travaux de 160 millions € sur 12 ans pour le renouvellement des réseaux et la réalisation d'ouvrages de gestion des eaux pluviales. Ces investissements permettent d'améliorer la performance des réseaux, de limiter les risques de pollution et de prévenir les inondations. En 2025, 5,85 km de réseaux ont été remplacés ou réhabilités. Parmi les principales opérations réalisées figurent la reprise des réseaux d'eaux



Bassin Cusino à Tremblay-en-France.

usées et d'eaux pluviales rue Blanche, rue Bourdelle, rue Arthur Chevalier, rue Balagny, avenue Jules Jouy et rue Marcel Sembat à Aulnay-sous-Bois ; avenue Jean-Jacques Rousseau, rue Saint-Just et rue des Frères Lumière au Blanc-Mesnil ; rue Fernand Pena à Drancy ; avenue du Général Delestraint à Villepinte ; avenue Pasteur et rue Zola au Bourget ; ainsi que rue d'Artois et avenue Pierre Colongo à Tremblay-en-France. Pour limiter les pollutions, des travaux sont aussi menés pour supprimer les mauvais raccordements entre eaux usées et eaux pluviales. En 2025, ces interventions ont notamment concerné l'allée de Surièges à Sevran et la création d'un réseau séparatif rue Blanche à Aulnay-sous-Bois. Pour renforcer la protection contre les inondations en cas de fortes pluies, Paris Terres d'Envol développe également des capacités de stockage temporaire des eaux pluviales. En 2025, un bassin de 410 m³ a été réalisé rue d'Artois, à Tremblay-en-France (secteur Bretagne-

Limousin). À Aulnay-sous-Bois, l'EPT a finalisé la création d'un nouveau poste de pompage d'une capacité de 3 m³/s, pour alimenter le bassin de stockage existant « Picardie », situé au stade du Moulin Neuf. À Sevran, un bassin de 1 100 m³ a été créé dans le parc de la Butte Montceleux afin de contribuer à la maîtrise des débordements du réseau d'eaux pluviales.



Lingettes récupérées lors d'un nettoyage de réseau.

● Assurer l'évacuation des eaux usées

La collecte et l'évacuation des eaux usées reposent sur l'entretien quotidien des réseaux et la capacité des équipes à intervenir rapidement en cas de dysfonctionnement. En 2025, plus de 238 km de réseaux ont été nettoyés pour maintenir leur bon fonctionnement et leur capacité hydraulique. La régie assainissement est par ailleurs intervenue 1 084 fois en urgence, à la suite de signalements de dysfonctionnements sur le réseau.

SOUTENIR LA MISE EN CONFORMITÉ ET LA GESTION DES EAUX PLUVIALES À LA PARCELLE

Dans le cadre du partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, les propriétaires des habitations non-conformes peuvent bénéficier d'une aide financière, pouvant atteindre 6 000 €, pour réaliser leurs travaux de mise en conformité. Notamment pour supprimer les mélanges entre eaux usées et eaux pluviales ou supprimer les fosses septiques. En 2025, 81 demandes de mise en conformité ont bénéficié d'une aide, soit un total



Intervention chez l'habitant.

de 255 480 € attribués par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Des aides peuvent également être mobilisées pour déconnecter les eaux pluviales du réseau public et favoriser leur gestion directement à la parcelle.

Certains riverains ayant engagé des travaux de mise en conformité ont pu bénéficier d'une majoration de 1 000 € pour la mise en place d'une gestion intégrale des eaux pluviales à la parcelle.

● Contrôler et améliorer les rejets au réseau

Le territoire de Paris Terres d'Envol a vocation à être desservi par un système d'assainissement collectif. Les habitations doivent être raccordées au réseau d'eaux usées ou au réseau unitaire, qui collecte les eaux usées et les eaux pluviales. Certaines propriétés sont également raccordées au réseau d'eaux pluviales. À la suite du diagnostic réalisé en 2020, mettant en évidence de nombreux mauvais branchements, l'EPT réalise des contrôles de conformité auprès des habitations. En 2025, 2 392 contrôles ont été réalisés, mettant en évidence 784 branchements non conformes (soit 32,77 % des contrôles). Sur ces non-conformités, 34 sont à l'origine de rejets d'eaux usées directement au milieu naturel, 299 entraînent le rejet d'eaux pluviales dans les réseaux d'eaux usées (surcharge des

réseaux en cas d'épisodes pluvieux). Les autres non-conformités sont liées au non-respect du règlement territorial d'assainissement. Afin d'accompagner les riverains, 440 contre-visites ont été réalisées en 2025. Cela permet de vérifier la réalisation des travaux prescrits ainsi que l'engagement des propriétaires concernés dans la démarche de mise en conformité.

● Raccorder les usagers au réseau d'assainissement

Paris Terres d'Envol accompagne également les usagers dans leurs démarches de raccordement au réseau public d'assainissement. En 2025, 174 demandes de nouveaux branchements ont été instruites et 83 branchements ont été réalisés, permettant de poursuivre le développement de l'assainissement collectif sur le territoire.

En
2025

238 KM

de réseaux nettoyés

5,85 KM

de réseaux remplacés ou réhabilités

1 084

interventions d'urgence

2 392

enquêtes de conformité réalisées

81

aides attribuées par l'AESN

255 480 € TTC

d'aides attribuées pour les mises en conformité

83

nouveaux branchements réalisés



Les agents de Paris Terres d'Envol lors d'une inspection.

UNE ADMINISTRATION AU SERVICE DU TERRITOIRE

Après une année consacrée aux Jeux de Paris 2024, Paris Terres d'Envol s'est concentré sur la livraison des équipements aux habitants, la modernisation des réseaux d'assainissement ainsi que de ses différents outils. En 2025, l'EPT réalise un exercice de consolidation, marqué par une capacité d'autofinancement de 29 millions € et 81 millions € investis notamment dans les projets structurants, sans souscrire d'emprunt nouveau sur le budget principal. Devant faire face à la perte tragique de deux agents, dont le directeur général des services, l'administration s'est réorganisée de manière à assurer la continuité du service public auprès des habitants.

FINANCES

La direction des finances a piloté un exercice de transition : première année pleine d'amortissement de l'Arena Grand Paris, dernière phase du chantier de l'Arche à Drancy, forte dynamique d'investissement pour l'assainissement. Malgré une recette de la cotisation foncière des entreprises (CFE) en repli de 2,8 millions €, la maîtrise des charges a permis de dégager une capacité d'autofinancement de 29 millions €, intégralement remobilisée au service des projets structurants. 2025 est aussi le premier exercice clôturé sous la forme du compte financier unique pour les quatre budgets de l'établissement.

269,7 M€
réalisé sur le budget principal : fonctionnement et investissement
29 M€
de capacité d'autofinancement
0 €
d'emprunt nouveau grâce à la baisse de la trésorerie

● Budget principal

L'exercice 2025 a été un exercice de consolidation marqué par un excédent de fonctionnement de 22,4 millions €, une capacité d'autofinancement de 29 millions € et 81 millions € investis sans

souscrire de nouvel emprunt sur le budget principal. La section de fonctionnement du budget principal primitif dégage un excédent de 22,4 millions €, affecté en totalité en réserve pour financer l'investissement. La section d'investissement est, elle-même, excédentaire de 22,2 millions € sur l'exercice, ce qui ramène le déficit d'investissement cumulé de 45,3 à 23,1 millions €. Le résultat global s'établit à 5 millions €, restes à réaliser inclus. Un niveau qui traduit le décalage entre des chantiers engagés et les recettes du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) et de subventions qui doivent être perçues. Les recettes de fonctionnement (211,2 millions €) proviennent majoritairement de la fiscalité locale (64%, dont 76 millions € de CFE et 58,6 millions € (+ 1,4 M€) de TEOM) et des dotations (32%). Les dépenses se concentrent sur l'atténuation de produits (99,3 M€), les déchets (38,7 M€) et les charges de personnel (9,9 M€).

DETTE ET AUTOFINANCEMENT : LES REPÈRES DE L'EXERCICE

122,5 M€
d'encours* de dette au 01/01/2026 tous budgets confondus
4,4 M€
de capital remboursé en 2025 sur le budget principal

*Cet encours se répartit principalement entre budget principal (70,4 M€) et assainissement (52,1 M€), où l'emprunt finance le service rendu aux usagers.

● Investissement : 81 millions € pour le territoire

Les dépenses d'investissement atteignent 81 millions €, dont 64,2 millions € de dépenses réelles. Retraités des écritures de régularisation d'actif, les taux de réalisation s'établissent à 81 % sur les travaux en cours et 75 % sur les études (restes à réaliser inclus). Les recettes de 103,2 millions € reposent sur l'excédent de fonctionnement capitalisé (51,5 millions €), le FCTVA et 11,9 millions € de subventions perçues. Le remboursement du capital de la dette représente 4,4 millions € et les charges financières 2,2 millions €.

● Budgets annexes : les réseaux montent en charge

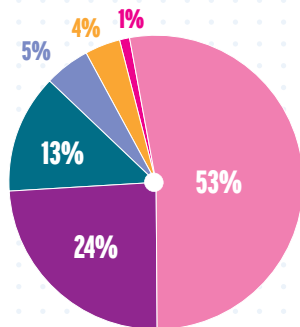
Financés par les redevances des usagers et des délégataires, les trois budgets annexes portent la modernisation des réseaux du territoire. 2025 marque le rattrapage de l'assainissement, dont le recours à l'emprunt efface le déficit d'investissement de l'exercice précédent.

ASSAINISSEMENT + 4,0 M€, EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT

- 12,6 M€ investis et 7,2 M€ de restes à réaliser : 20 M€ engagés sur les 21,5 M€ budgétés, en cohérence avec le schéma directeur d'assainissement.
- 14,6 M€ d'emprunts souscrits, dont 636 K€ de prêts à taux zéro de l'Agence de l'eau : le déficit d'investissement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

188,8 millions €



- Atténuations de produits : **99,3 millions €**
- Charges à caractère général : **46,0 millions €**
- Autres charges de gestion courante : **24,2 millions €**
- Charges de personnel et frais assimilés : **9,9 millions €**
- Dotations aux amortissements : **7,2 millions €**
- Charges financières : **2,2 millions €**
- Charges exceptionnelles : **6,5 K€**

Atténuations de produits : 99 285 534 €, dont la dotation d'équilibre reversée à la Métropole du Grand Paris, premier poste avec 94,9 M€ (- 2 M€ / 2024, ramenée à son minimum par la baisse de la CFE). Reversements FPIC : 4,3 M€ (+ 1,3 M€).

Charges à caractère général : 45 974 397 €, gestion des déchets 38,7 M€ (- 1,5 M€) dont collecte 24,5 M€. Etudes du pôle habitat 1,7 M€.

Autres charges de gestion courante : 24 249 515 €, traitement des déchets (SYCTOM) 16,1 M€ (+ 2 M€). Mobilités 1,2 M€ dont Vert Galant 600 K€. Développement économique 660 K€. Informatique 435 K€.

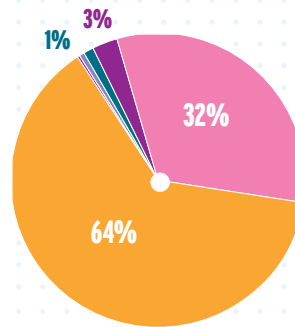
Charges de personnel et frais assimilés : 9 858 133 €, + 4 % sur l'exercice. Personnel de l'assainissement refacturé 1,5 M€ (- 200 K€).

Dotations aux amortissements (opérations d'ordre) : 7 225 590 €, + 2,5 M€ avec la première année pleine d'amortissement de l'Arena Grand Paris.

Charges financières : 2 176 264 €
Charges exceptionnelles : 6 519 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

211,2 millions €



Fiscalité locale : 134,5 millions €

Dotations, subventions et participations : 66,8 millions €

Impôts et taxes (FNGIR) : 5,8 millions €

Produits des services : 2,2 millions €

Autres produits et atténuations de charges : 1,3 million €

Opérations d'ordre entre sections : 0,7 million €

Fiscalité locale : 134 456 414 €, dont les principales composantes sont : CFE 75,6 M€ (- 2,8 M€ / 2024, malgré 3 M€ de redressement d'années antérieures) ;

TEOM 58,6 M€ (+ 1,4 M€).

Dotations, subventions et participations : 66 762 877 €, dont fonds de compensation des charges territoriales (FCCT) versé par les villes 36,4 M€, inchangé ; compensations fiscales de CFE industrielle et de CVAE 23,5 M€ ; DCRT 2,8 M€ (- 0,4 M€) ; aide du SYCTOM à la collecte sélective 250 K€.

Impôts et taxes : 5 820 485 €, FNGIR stable à 5,8 M€ ; le FPIC perçu devient nul (- 500 K€ / 2024).

Produits des services : 2 193 147 €, refacturations de personnel 1,5 M€ ; déchetteries 220 K€.

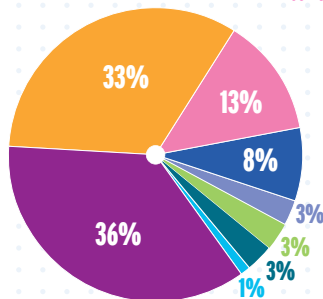
Autres produits et atténuations de charges : 1 254 092 €, autres produits de gestion courante 913 241 € (loyers 100 K€, pénalité de marché 60 K€, régularisations de rattachements) ; produits exceptionnels 194 357 € (remboursement de charges locatives sur exercices antérieurs) ; atténuations de charges 146 493 €.

Opérations d'ordre entre sections : 737 908 €, reprise de subvention d'investissement (Arena Grand Paris).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

126,3 millions €

dont 81,0 millions € de dépenses de l'exercice et 45,3 millions € de solde d'exécution 2024 reporté.



- Solde d'exécution d'investissement reporté (déficit 2024) : **45,3 millions €**
- Immobilisations en cours : **42,3 millions €**
- Opérations patrimoniales : **16,0 millions €**
- Immobilisations corporelles : **10,2 millions €**
- Remboursement du capital de la dette : **4,4 millions €**
- Subventions d'équipement versées : **4,1 millions €**
- Immobilisations incorporelles : **3,2 millions €**
- Opérations d'ordre et autres : **0,8 million €**

Solde d'exécution d'investissement reporté : 45 298 851 €, déficit d'investissement 2024 repris en dépense de l'exercice (chapitre D001). Il est ramené à 23 095 182 € au 31/12/2025 par l'excédent d'investissement de 22 203 669 € dégagé sur l'exercice.

Immobilisations en cours : 42 262 572 €, - 1,7 M€ / 2024. Dont centre culturel

de Drancy (l'Arche) 20,7 M€ ; opérations de renouvellement urbain (ANRU) 9,4 M€ ; aménagement des ZAC 5,6 M€ ; gymnase de Dugny 1,1 M€ ; Vallon du Sausset 0,4 M€.

Opérations patrimoniales : 16 031 937 €, écritures d'ordre sans flux de trésorerie : régularisations d'études suivies de travaux. Hors ces écritures et hors report, les dépenses réelles de l'exercice s'élèvent à 64,2 M€.

Immobilisations corporelles : 10 208 519 €, réseaux et bassins d'eaux pluviales 7,5 M€ ; bacs de collecte et points d'apport volontaire 1,9 M€ ; terrains 530 K€ (portage foncier ZAC / pôles d'échanges : 3,5 M€ immobilisés au 31/12/2025).

Remboursement du capital de la dette : 4 408 093 €, en hausse avec la montée de l'encours ; annuité 2025 de 6,6 M€, intérêts compris.

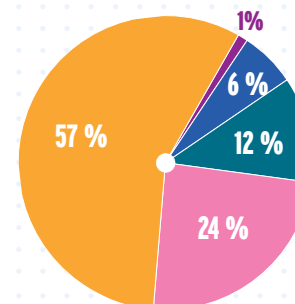
Subventions d'équipement versées : 4 127 797 €, clôture de la concession Mitry-Princet 1,9 M€ ; centre nautique de Sevran 1,0 M€ ; rénovations énergétiques 250 K€.

Immobilisations incorporelles : 3 166 327 €, études des pôles mobilités 1,3 M€ ; maîtrise d'œuvre de l'Arche 550 K€ ; études pluvial 420 K€ ; PLUI 300 K€.

Opérations d'ordre et autres : 763 828 €, opérations d'ordre entre sections (chap. 040) 737 908 € ; participations et créances rattachées (chap. 26) 20 000 € ; autres immobilisations financières (chap. 27) 5 920 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

103,2 millions €



Dotations, fonds divers et réserves : 59,0 millions €

Écritures d'ordre et remboursements (chap. 040, 041, 204) : 24,9 millions €

Subventions d'investissement : 11,9 millions €

Régularisations d'actif : 6,5 millions €

Opérations pour compte de tiers : 0,9 million €

Emprunts et dettes assimilés : 0 €

Dotations, fonds divers et réserves : 58 957 284 €, dont l'excédent de fonctionnement cumulé capitalisé (compte 1068) 51 547 714 € et le FCTVA (compte 10222) 7 409 570 €.

Écritures d'ordre et remboursements : 24 893 513 €, opérations patrimoniales (chap. 041) 16 031 937 €, contrepartie exacte des écritures inscrites en dépenses ; opérations d'ordre entre sections (chap. 040) 7 225 590 €, contrepartie des dotations aux amortissements ; remboursements de subventions d'équipement (chap. 204) 1 635 985 €.

Subventions d'investissement : 11 908 749 €, dont Arena Grand Paris 6,7 M€ ; aménagement des ZAC 1,4 M€ ; gymnase de Dugny 1,3 M€ ; centre culturel de Drancy 1,2 M€.

Régularisations d'actif : 6 501 927 €, immobilisations incorporelles 4 024 551 € ; immobilisations corporelles 1 345 985 € (régularisation d'avance à Sequano) ; immobilisations en cours 978 036 € (remboursements d'avances aux entreprises) ; autres immobilisations financières 153 355 €.

Opérations pour compte de tiers : 911 270 €, avances du Département et du Blanc-Mesnil pour l'aménagement des gares.

Emprunts et dettes assimilés : 0 €, aucun emprunt nouveau souscrit en 2025 sur le budget principal, grâce à la mobilisation de la trésorerie.



Réunion de rentrée, le 11 septembre, en présence du président et des cadres de Paris Terres d'Envol.

2024 de 8,5 M€ est effacé et la section revient à l'équilibre (+ 332 K€).

- Redevance sur la consommation : 11,1 M€, participation pour raccordement 480 K€, contrôles de conformité 250 K€, et 2,3 M€ encaissés pour le solde du programme de l'Agence de l'eau Seine-Normandie de mise en conformité.

EAU POTABLE DU BLANC-MESNIL + 49,8 K€, RETOUR À L'EXCÉDENT

- Après deux exercices déficitaires, le fonctionnement redevient excédentaire (+ 49,8 K€) : la redevance couvre à nouveau les amortissements.
- Le nouveau forage réalisé en 2024-2025 sera raccordé au réseau en 2026 ; 1 154 K€ sont déjà engagés auprès du délégataire Suez.
- L'investissement demeure structurellement excédentaire, à 5,0 M€ de résultat de clôture, après un remboursement anticipé d'emprunt de 501 K€.

RÉSEAUX DE CHALEUR ET DE FROID + 5,5 M€, RÉSULTAT GLOBAL CUMULÉ

- Quatre réseaux exploités — Le Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-en-France et Dugny-Le Bourget.
- Redevances des délégataires : Sevran 560 K€, Tremblay-en-France 524 K€, Le Blanc-Mesnil 380 K€, Dugny 115 K€.
- Les subventions de la Métropole du Grand Paris, de la Région Île-de-France et de l'ADEME transitent par ce budget au rythme des livraisons. Un prêt de 1,5 M€ accompagnera la mise en service de la géothermie.

FOCUS

LE COMPTE FINANCIER UNIQUE, UNE LECTURE SIMPLIFIÉE DES COMPTES

L'année 2025 constitue le premier exercice que l'établissement clôture sous la forme du compte financier unique. Ce document remplace à lui seul le compte administratif, voté par le Conseil de territoire, et le compte de gestion établi par le comptable public : une seule pièce, une seule approbation, une lecture plus directe des comptes pour les élus comme pour les habitants.

RESSOURCES HUMAINES

● Paris Terres d'Envol endeuillé

Paris Terres d'Envol a été tragiquement endeuillé à la suite des décès, le 18 juin 2025, de Jacques Verbrugghe, directeur général des services, et d'Alassane Niang, égoutier à la direction de l'eau et de l'assainissement. Un hommage leur a été rendu en présence des maires, des élus et agents du Territoire. Une gouvernance transitoire a été mise en place pour assurer la continuité du service public jusqu'aux élections municipales et territoriales. Une réunion de rentrée avec les cadres de l'EPT a notamment été organisée, permettant de fixer un cap et de

sensibiliser les directions sur les modalités de travail durant cette période de réserve électorale débutée en septembre.

● Santé, sécurité et handicap au travail

Depuis plusieurs années, l'organisation de l'EPT évolue en prenant en compte les besoins des directions et des habitants du territoire. Ce sont 2400 paies calculées pour tous les types de statuts confondus. 41 visites médicales organisées avec la médecine professionnelle et plusieurs aménagements de poste après visite de l'ergothérapeute. L'accent est mis sur la régularité des visites. La vaccination contre la leptospirose pour les agents de la direction de l'eau et de l'assainissement se poursuit, chaque année. Le taux d'emploi d'agents porteurs de handicap est de 5.65%. Achats de matériel adapté aux besoins des agents reconnus travailleurs handicapés et collaboration avec un atelier protégé France Handicap se poursuivent depuis plusieurs années, 11 520 € ont été versés pour ces prestations.

● Former et préparer aux concours et examens professionnels

Dans le cadre des évolutions de carrière, les agents sont volontaires pour se présenter aux différents concours. Certains ont pu, après réussite aux tests organisés par le CNFPT, participer aux préparations écrites et/ou orales. Les demandes de formation, CNFPT ou autres organismes sont en nette progression et permettent aux agents de se parfaire dans leur pratique professionnelle.

En
2025

166 AGENTS

70

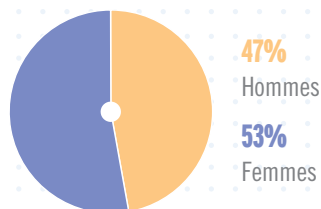
agents de
catégorie A

20

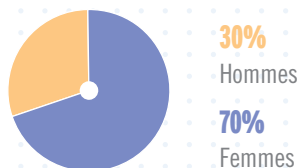
agents de
catégorie B

76

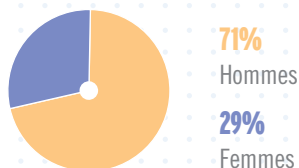
agents de
catégorie C



FILIÈRE ADMINISTRATIVE



FILIÈRE TECHNIQUE



FILIÈRE SOCIALE

1 agent

SYSTÈMES D'INFORMATION

● Moderniser les systèmes de sécurité et la dotation matérielle

Dans le cadre de l'amélioration des systèmes de sécurité, l'année 2025 a permis la mise en œuvre de l'EDR CrowdStrike, une solution de cybersécurité qui détecte et atténue les cybermenaces en surveillant en continu les endpoints et en analysant leurs données, en remplacement de l'antivirus Kaspersky. Un Centre des Opérations de Sécurité (SOC) a aussi été mis en œuvre pour la cybersurveillance du réseau. Ainsi, la politique de sécurité, validée après un

audit, s'est poursuivie. Parallèlement, le cimetière intercommunal de Tremblay-en-France a été doté d'un système de vidéo-protection avec 3 caméras et un serveur sur site. La migration logicielle des machines virtuelles (VM) sur Windows server 2022 a été achevée ainsi que le renouvellement des serveurs obsolètes. Un audit sur les microcoupures réseaux du siège a également été mené ainsi qu'un audit de sécurité sur l'admin d'Office 365. La gestion de la flotte de smartphones a été centralisée tout en la renouvelant. La modernisation de la dotation des agents s'est poursuivie avec la migration du parc PC vers des ordinateurs portables et le passage sur Windows 11.

● Solutions pour les habitants et les services

La totalité des agents ont été formés par la direction des systèmes d'information, à la détection des arnaques en ligne (phishing, usurpation d'identité...). Le système Symetri de gestion des déchèteries a été mis en place avec l'instauration de QR codes afin d'en faciliter l'accès aux habitants ainsi que la gestion des sites. Le serveur BO a été remplacé avec l'installation d'une nouvelle version ressources humaines. Pour faire face à l'augmentation du parc de véhicules, l'armoire à clés a dû être adaptée. Les logiciels métiers (Resa VS, Gesbac, Sage, Votebox, SMS Meeting) ont été mis à niveau. Différents logiciels ont été mis en place pour la DEA (module raccordements et module PFAC) et pour la DSI (helpdesk), qui faciliteront leur action.

● Projets à l'étude

Une étude a été menée pour la mise en œuvre de la solution SI Vital en cas de cyber-attaque (infrastructure des systèmes d'information de secours). Une autre étude a été lancée pour la refonte du cœur de réseau des 21 switches du siège avec interconnexion fibre. Un projet de recherche d'outils d'intelligence artificielle (IA) adaptés a débuté pour une future expérimentation auprès d'agents volontaires (aspects usage/sécurité). Finalisation de l'informatisation des différents métiers de l'eau et de l'assainissement via le logiciel Ariane.

MARCHÉS PUBLICS

En 2025, 102 marchés publics ont été conclus de tout montant. Parmi eux, 22 marchés publics ont été conclus selon une procédure formalisée d'appel d'offres, nécessitant 5 commissions d'appel d'offres (CAO) pour leur attribution.

En
2025

MAINTENANCE ET ASSISTANCE

2 000

demandes utilisateurs, dont



PARC INFORMATIQUE

229

ordinateurs

28

logiciels
métier

12

serveurs
dans le cloud

PARC TÉLÉCOM

4

fibres
optiques

137

lignes fixes

167

smartphones

124 installations
de matériel neuf

10 PC 39 PC portables 4 tablettes
23 écrans 30 smartphones



Chantier de l'Arche, le futur espace culturel qui sera situé dans le quartier du Baillet à Drancy.



3

**PRÉPARER
L'AVENIR**

2025 : UNE ADMINISTRATION ENDEUILLÉE, EN PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE

● Une administration endeuillée

Les agents de Paris Terres d'Envol ont connu une double tragédie, le 18 juin 2025, à la suite des décès de Jacques Verbrugghe, directeur général des services, et d'Alassane Niang, égoutier à la direction de l'eau et de l'assainissement. Une cérémonie d'hommage à ces deux agents a été organisée, le 30 juin, en présence de l'ensemble de l'administration, des maires et des élus du territoire. Le président a rappelé l'émotion immense et la tristesse profonde qu'ont

constitué ces deux drames. Jacques Verbrugghe a constitué un pilier de l'EPT. Il a relevé notamment le défi d'en faire une institution structurée et solide. Malgré sa maladie, il a tenu à poursuivre ses missions jusqu'au bout. Alassane Niang, décédé accidentellement, dans l'exercice de ses fonctions était un agent de terrain particulièrement investi. Natif d'Aulnay-sous-Bois, il incarnait cette génération d'agents issus des villes qui connaissent le terrain parce qu'ils y vivent.

Cérémonie d'hommage en présence des agents de l'EPT, des maires et élus du territoire à Aulnay-sous-Bois.



FOCUS

VERBATIMS DU PRÉSIDENT

« Jacques Verbrugghe était un haut fonctionnaire d'une grande rigueur intellectuelle, d'un calme rassurant et d'une solidité rare. Habité par le sens du service public. Il en faisait une ligne de vie. Un engagement total, constant, discret, mais profondément sincère. Jacques laissera deux empreintes indélébiles pour nous tous : son œuvre, celle d'un Territoire administrativement structuré et solide. Ensuite, son incroyable courage et sa force de vie face à la maladie. »

« Alassane ne se contentait jamais de faire ce qui était écrit. Il allait au-delà. Il dépannait, il proposait, il rassurait. Il connaissait les riverains, il les aidait. Il se rendait utile. Il y a une dizaine d'années, il s'était fait remarquer en sauvant une femme d'un incendie rue de Tourville. Sans réfléchir, sans hésiter, simplement parce qu'il fallait agir. »

Bruno Beschizza,
Président de Paris Terres d'Envol

● Le rôle capital des agents

Face à cette épreuve douloureuse et à ces ajustements organisationnels, il convient de souligner le professionnalisme des techniciens de l'EPT qui ont pu assurer la continuité du service public et maintenir une administration stable. Leur rôle a été

essentiel : maintenir la dynamique des projets en cours, accompagner les équipes et continuer à incarner l'action publique de proximité qui fait la force de l'EPT. Qu'il s'agisse des services publics de proximité ou de la réalisation des

grands projets d'avenir, l'action du Territoire s'est poursuivie. Dans un contexte pré-électoral qui rendait l'action publique plus contrainte.

● Réorganiser la gouvernance

Une réorganisation a été mise en place pour assurer la continuité du service public auprès des habitants ainsi que la stabilité jusqu'aux élections municipales et territoriales. Une réunion de rentrée avec les cadres de l'EPT a été organisée, dès le 11 septembre pour fixer les modalités d'une gouvernance transitoire ainsi qu'un cap jusqu'aux élections. Alors que la période de réserve électorale débutait en septembre, le choix a été fait de ne pas remplacer le directeur général des services. Afin de faciliter le lien entre l'EPT, les Villes ainsi que les partenaires et prestataires, les directeurs généraux des

services d'Aulnay-sous-Bois et de Tremblay-en-France ont été invités à apporter leur soutien ponctuel dans le pilotage des réunions des DGS ou le suivi de certains dossiers. L'équipe de direction générale adjointe et l'ensemble des chefs de service ont, quant à eux, assumé pleinement leur rôle de pilotage et de continuité. Une ligne claire de prudence a été adoptée, selon un principe de bonne administration et de sécurité juridique. Cette gouvernance transitoire avait pour buts de poursuivre les missions de service public et préparer l'avenir de Paris Terres d'Envol.



Réunion de rentrée des cadres de l'EPT, le 11 septembre, à Villepinte.

● Communiquer en période pré-électorale

Foire aux questions mise à disposition des agents de l'EPT.



Le 1^{er} septembre 2025 a marqué le début de la période de réserve pré-électorale et de l'éligibilité des dépenses dans les comptes de campagne. Les cadres de

l'EPT ont été sensibilisés aux contraintes de communication liées à cette période qui précède les élections municipales. Un document a été transmis à l'ensemble des agents sous forme de « foire aux questions » rappelant le calendrier pré-électoral, les fondamentaux juridiques à respecter pour les agents, les élus ou les candidats. En effet, durant cette période, les actions de communication des collectivités, sous leurs diverses formes (bulletins, réseaux sociaux, réunions, inaugurations...), peuvent être considérées, par le juge, comme constituant des « campagnes de promotion publicitaire » prohibées. Parmi les autres exemples, l'utilisation de la voiture de fonction de la collectivité par un agent pour faire campagne peut être considérée comme une aide matérielle ou financière de la collectivité à la campagne du candidat.

FOCUS

LES RÈGLES EN PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE

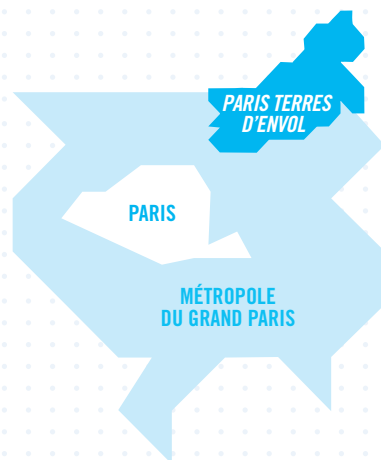
À partir du 1^{er} septembre 2025, le code électoral édicte plusieurs interdictions. Sont prohibés :

- **Toute campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion des collectivités,**
- **Tout procédé de publicité commerciale** à des fins de propagande électorale,
- **Les aides matérielles ou financières** apportées à la campagne du candidat.

4 principes fondamentaux à respecter :

- **Neutralité** : le message diffusé doit être strictement informatif, factuel, et doit éviter un ton de polémique électorale, valoriser les élus ou faire référence au prochain scrutin.
- **Antériorité** : la collectivité peut continuer ses opérations et diffusions dès lors qu'elles ont un caractère habituel.
- **Régularité** : la publication d'un support de communication ou l'organisation d'un événement doivent conserver la même périodicité, sans modification de format ou de contenu.
- **Identité** : les aspects formels du support de communication ou de l'événement ne doivent pas être modifiés par rapport à la pratique courante.

LES GRANDS PROJETS D'AVENIR SE CONCRÉTISENT



PHASE DE
CONCERTATION
ET SIGNATURE D'UN
TRAITÉ DE CONCESSION
AVEC LA SPL SÉQUANO
GRAND PARIS

AULNAY-SOUS-BOIS VAL FRANCILIA

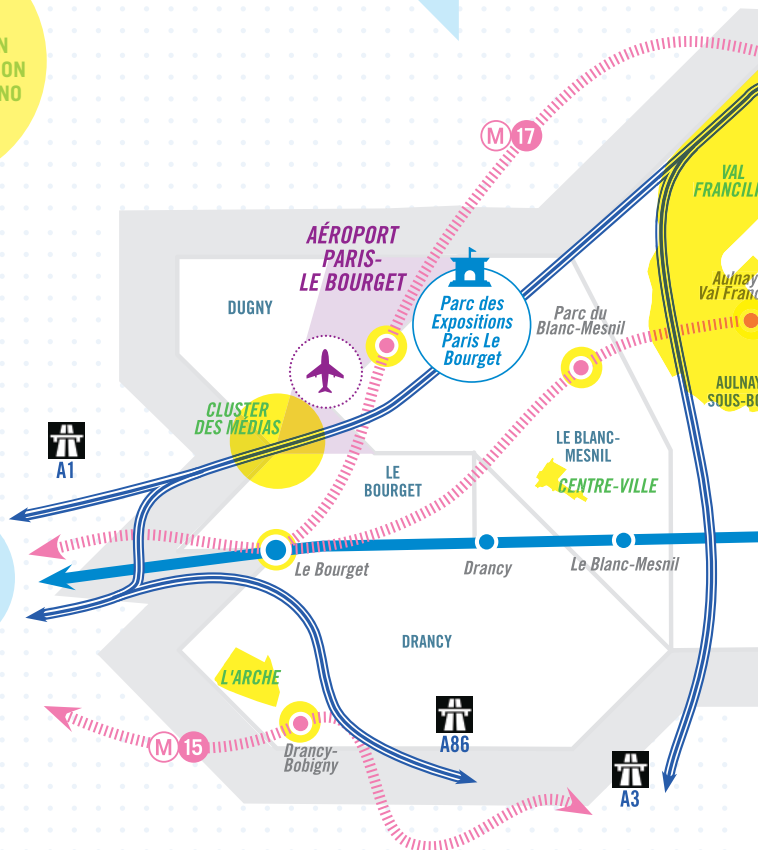
Située sur un site de 180 ha, cette opération d'aménagement majeure sur l'ancien site PSA conjugue activités logistiques, un centre d'exploitation du Grand Paris Express, un quartier mixte (logements, commerces, parc naturel et paysager) et un campus de formation.



SECONDE PHASE
D'AMÉNAGEMENT
DU VILLAGE
DES MÉDIAS,
POST JEUX

DUGNY ET LE BOURGET CLUSTER DES MÉDIAS - JOP 2024

Le site a accueilli 10 000 journalistes du monde entier au Centre des médias, un Village des médias transformé en nouveau quartier de ville ainsi que la compétition d'escalade sportive en 2024. Ce développement urbain unique devra incarner la cité-jardin du XXI^e siècle.

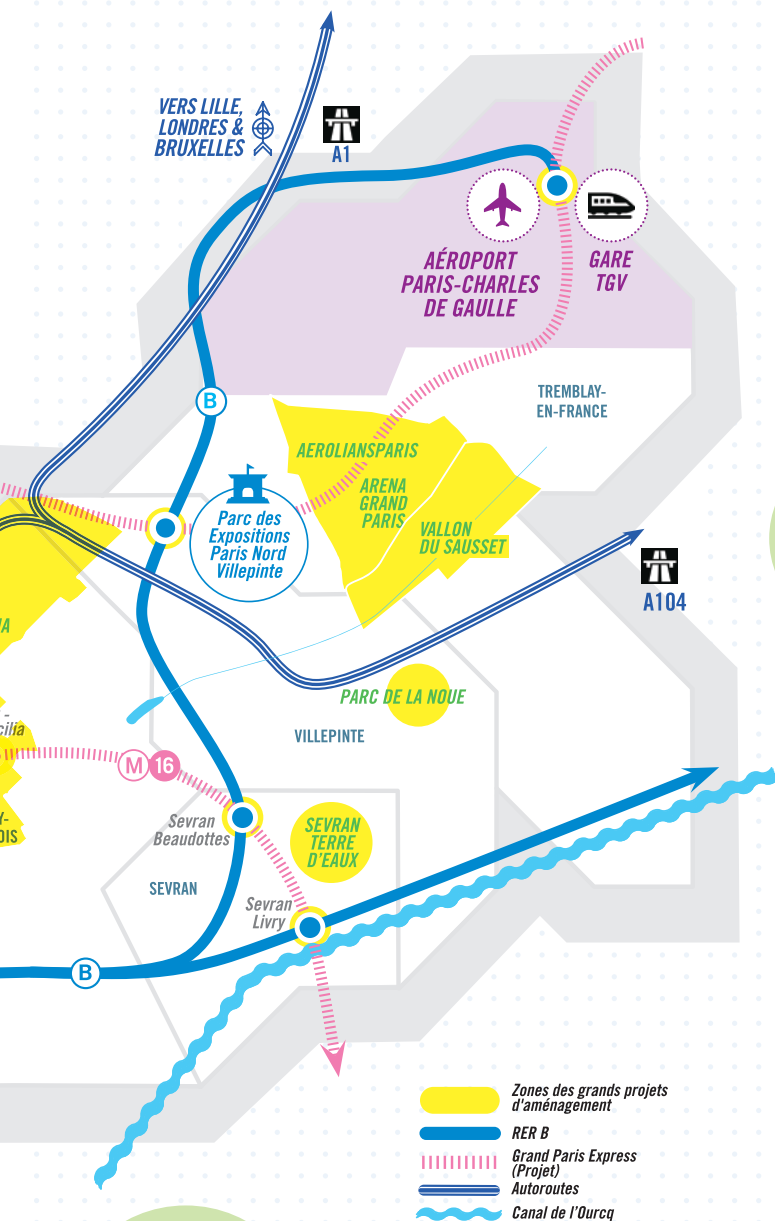


DRANCY L'ARCHE

Équipement culturel d'envergure intégré au futur quartier du Baillet, il remplacera une ancienne friche SNCF. Prévu pour fin 2026, il se compose d'un théâtre de 750 places, de trois salles de cinéma et d'une grande salle polyvalente de plus de 1 000 places.



FIN DES
TRAVAUX
DE GROS
ŒUVRE



TREMBLAY-EN-FRANCE AEROLIANSPARIS - ARENA GRAND PARIS

Parc d'affaires international, à la fois innovant et durable, développant une offre tertiaire, des activités de logistique à haute valeur ajoutée et des locaux mixtes destinés aux TPE-PME. En son sein, l'Arena Grand Paris, une Arena culture, événements et sports d'une capacité de 9000 spectateurs fait rayonner le territoire depuis septembre 2024. Implantation de l'entreprise SIMAERO spécialisée dans la simulation de vol pour les pilotes en 2025.

PREMIÈRE
ANNÉE ENTIÈRE
D'EXPLOITATION



VILLEPINTE PARC DE LA NOUE

Grâce au dispositif Opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN) demandé par Paris Terres d'Envol et Villepinte, la copropriété du Parc de la Noue (15 bâtiments et 757 logements) sera réhabilitée, son bâti transformé et son quartier désenclavé à travers des aménagements d'envergure.



PHASE
OPÉRATIONNELLE,
RÉALISATION DU
PREMIER ESPACE
PUBLIC



LE BLANC-MESNIL CENTRE-VILLE

Projet de redynamisation du centre-ville pour en faire le cœur de la vie commerciale, et de requalification des espaces publics du secteur.

GARES DU GRAND PARIS EXPRESS

Pas moins de 9 gares et trois lignes (15, 16, 17) du nouveau métro du Grand Paris connecteront, à horizon 2030, les 8 villes du territoire à la métropole.

9
NOUVELLES
GARES



Future gare de Sevrans-Beaudottes.

SOUTENIR L'HÉRITAGE TERRITORIAL DES JEUX

Après la livraison des premiers ouvrages olympiques en 2024, une autre partie des ouvrages a été livrée en 2025, tandis qu'une seconde phase de travaux s'est poursuivie : la construction de 600 logements du Village des médias ainsi que certains équipements et installations. Objectif : construire un héritage durable pour les habitants. Paris Terres d'Envol a participé au financement de l'ensemble des ouvrages à hauteur de 24 millions €, dans le cadre d'un plan d'investissement voté en 2016.



Chantier du réseau de chaleur de Dugny-Le Bourget au sein du Village des médias à Dugny.

● Réseau de chaleur urbain Dugny-Le Bourget : poursuite des travaux

Héritage écologique et concret des Jeux de Paris 2024, le réseau de chaleur urbain Dugny-Le Bourget a franchi une étape décisive dans sa réalisation avec le démarrage des travaux de forage en juillet 2025 pour une durée de trois mois. Les deux puits creusés permettent d'atteindre une nappe d'eau chaude située à 1 700 mètres de profondeur, qui sera exploitée grâce à la centrale de production, achevée au mois de décembre. Cette centrale, fournira une chaleur locale et renouvelable à 90 % pour 9 000 équivalents logements sur Dugny et Le Bourget. L'aéroport Paris Le Bourget sera également raccordé, profitant à 80 entreprises de la plateforme aéroportuaire. Cela représente 15 600 tonnes de CO² évitées par an et une meilleure maîtrise de la facture énergétique pour les habitants. Ce projet de 55 millions €, porté par Paris Terres d'Envol, entrera en service en 2026.



● Inauguration des écoles Marie Marvingt et Louis Blériot

Rentrée scolaire dans les nouvelles écoles Marie Marvingt et Louis Blériot à Dugny



Le 29 août, les écoles Marie Marvingt et Louis Blériot construites au cœur du Village des médias de Dugny ont été inaugurées. Ce sont près de 150 enfants qui ont franchi, à la rentrée de septembre, les portes de ces 10 classes élémentaires et 6 classes de maternelle. Les deux établissements scolaires participent au développement de ce nouveau quartier olympique qui accueille déjà une partie des habitants des logements

construits pour les Jeux ainsi que des commerces, et à court terme des installations sportives, co-financées par Paris Terres d'Envol. Ce tout nouveau quartier de Dugny et ces deux écoles s'inscrivent dans une démarche éco-responsable avec des matériaux et méthodes de construction à faible impact sur l'environnement, une végétalisation abondante pour offrir un environnement verdoyant.

● Aquarena : nouveau nom et fin des travaux

Les travaux touchent à leur fin pour la future piscine olympique à Sevran, avec une inauguration prévue début 2026. À la suite du vote des habitants (190 participants), l'équipement possède un nouveau nom : « Aquarena » depuis septembre 2025. L'équipement est composé d'un des trois bassins de 50 mètres légué à la Ville en héritage des Jeux de Paris 2024. Il sera accompagné de 200 places en tribunes et du bassin extérieur actuel de 25 mètres.

Un espace bien-être sera à disposition (hammam, sauna, jacuzzi et solarium). Avec une fréquentation prévue de près de 200 000 personnes par an, cet équipement et ses 10 lignes de nage viendra répondre aux besoins, très importants sur le territoire, en matière d'apprentissage de la natation chez les enfants. Côté écologie, l'Aquarena est conçue pour une consommation sobre en énergie et avec une forte végétalisation du site.



Aquarena à Sevran.

FOCUS

VILLAGE DES MÉDIAS : SECONDE PHASE DE TRAVAUX

Début 2025 marque le passage à la seconde phase d'aménagement du Village des médias de Dugny. Près de 600 logements supplémentaires viendront compléter les 950 logements déjà disponibles. Le Village des médias est d'ores et déjà habité par de nouveaux dugnysiens, installés à partir de la fin d'année 2024. À la fin de cette seconde phase, le Village comptera près de 1 550 logements. Avec son gymnase à venir, ses commerces, sa qualité architecturale et sa proximité avec le Parc Georges-Valbon, il sera un véritable quartier offrant un cadre de vie préservé associé à la mémoire olympique.



Travaux de gros œuvre sur le chantier du gymnase de Dugny.

● Gymnase de Dugny : deuxième année de chantier

Les travaux du futur gymnase situé à l'extrémité du Village des médias à Dugny se sont poursuivis. Notamment les travaux de gros œuvre de cet équipement dont Paris Terres d'Envol est maître d'ouvrage. Le chantier a été arrêté suite à une liquidation judiciaire de l'entreprise constructeur et relancé en fin d'année avec un nouveau marché de maîtrise d'œuvre. Cet équipement polyvalent de 2000 m² comprendra une salle multisports avec une tribune de 200 places et une salle de danse. Fort d'un cahier des charges environnemental strict, le bâtiment aura une toiture végétalisée à plus de 60 % et sera dotée d'une structure bois.

FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

Après une inauguration fin 2024, l'Arena Grand Paris à Tremblay-en-France est entrée en phase d'exploitation, déléguée à la société S-PASS TSE, en proposant une programmation variée. Un nouvel équipement intercommunal qui fait rayonner le territoire à travers le spectacle, la culture et le sport. Fort de sa compétence sur la construction et l'entretien des équipements culturels et sportifs de plus de 1 000 places, Paris Terres d'Envol a également en charge la construction de l'Arche à Drancy. Un nouvel Espace culturel d'une capacité de 2 000 personnes qui va renforcer l'attractivité du territoire au sud.

● L'Arena Grand Paris monte en puissance

Mise en exploitation à la rentrée 2024, l'Arena Grand Paris est un équipement de 9 000 spectateurs situé à Tremblay-en-France. L'enceinte a accueilli, en 2025, une programmation qui vise toutes les générations. La société S-PASS TSE, exploitant et gestionnaire de l'équipement, a opéré une montée en puissance en accueillant des artistes renommés tels que Alban Ivanov, le 1^{er} février, et Ahmed Sylla, le 26 octobre, ainsi que deux rencontres du Tremblay Handball face à deux équipes phares du championnat de France de handball : le 7 juin face au HBC Nantes et le 6 décembre face au Paris Saint-Germain Handball. Des rendez-vous marquants et réussis pour l'Arena Grand Paris qui se positionne pour devenir une référence du divertissement au nord-est de l'Île-de-France.



Match du Tremblay Handball face au HBC Nantes, le 7 juin à l'Arena Grand Paris à Tremblay-en-France

FOCUS

NOUVEAU NOM : L'ARCHE, ESPACE CULTUREL WAHID BOUZIDI

Après une consultation citoyenne lancée par la mairie de Drancy au mois de mai, le nouvel équipement culturel d'envergure de la ville a officiellement été nommé : l'Arche, Espace culturel Wahid Bouzidi. Le terme « arche » faisant référence au passage reliant deux mondes distincts. Un portail vers l'imaginaire et celui des arts. C'est aussi une référence au « bateau », l'ancien surnom populaire donné à l'ancien Espace culturel du parc de Drancy. De plus, comme l'arche, navire accueillant toutes les espèces vivantes, tous les arts trouveront leur place dans ce nouvel équipement. Le nom de Wahid Bouzidi est, quant à lui, un hommage à cet humoriste reconnu sur la scène nationale, professeur de théâtre et de stand-up à Drancy, qui s'est éteint en 2023.



Perspective de la future Arche à Drancy.

● L'Arche : avancées du chantier

Le chantier entre, en 2025, dans sa deuxième année. La phase de gros œuvre a été terminée, faisant apparaître les grands volumes et toute la technicité de la structure du bâtiment, avec ses voiles de grandes

portée et ses formes courbées et penchées. Cette année charnière a aussi permis le démarrage du clos et couvert, étape clé du chantier. Au cœur du nouveau quartier du Baillet, le bâtiment abritera un théâtre de 750 places pouvant recevoir des productions d'envergure, de boulevard aux spectacles de danse contemporaine, trois salles de 100 à 250 places, une grande salle polyvalente de plus de 1 000 places assises, et un hall convivial faisant office d'espace fédérateur de l'ensemble. Financé par Paris Terres d'Envol à hauteur de 25 millions € sur les 32 millions € budgétés, il a vocation à devenir un pôle culturel essentiel pour les habitants, renforçant l'attractivité du territoire.

Travaux de gros œuvre au sein du chantier de l'Arche à Drancy.



CRÉDITS

Directeurs de la publication :

Bruno Beschizza, Président de Paris Terres d'Envol.

Philippe Palomo, Directeur général des services.

Rédaction et suivi de production : Direction de la communication.

Conception graphique : Arnaud Zetlaoui.

Crédits photos : © Fabrice laconelli (p.2, p.4-5, p.14-15, p.17, p.18-19, p.23, p.26-27, p.31, p.32, p.34, p.35, p.36, p.37, p.40, p.44, p. 45, p.48, p.49), © Paris Terres d'Envol (p.32, p.33, p. 42-43, p. 50), José Tomas (p.16), © Romain Le Moigne (p.21), © Kazmankante (p.24), © Ville du Blanc-Mesnil (p.25), © Olivier Brunet – Société des Grands Projets (p.28-29), © Ville de Drancy (p.30, p.42-43), © Ville de Tremblay-en-France (p. 47), © Ville de Dugny (p. 49), © Tremblay Handball (p.50), © Equator Paris Architecture. (p.46), © Trace Architectes (p.46, p.50), © Air image + Populous – Luxigon (p.46), © Agence Duthilleul pour Société du Grand Paris (p.47), © Benoit Grimbert (p.47), Atelier MBE (p.47), DR (p. 49).

Impression : La Station Graphique.

Septembre 2026.



RAPPORT D'ACTIVITÉ **2025**

Paris Terres d'Envol
BP 10018 - 93601
Aulnay-sous-Bois cedex
01 48 17 02 80
paristerresdenvol.fr